

# **LANGON. « Le Balac ».**

**Site N° 35 145 01 AH.**

**Ille et Vilaine.**

**Rapport de diagnostic archéologique.  
(18/08 - 29/08/1997)**



**Cl. Maurice Gautier.**

**Dominique Pouille.**

**A.F.A.N.- S.R.A. Bretagne.**

**Autorisation 1997/57.**

1461

**LANGON. « Le Balac ».**

**Site N° 35 145 01 AH.**

**Ille et Vilaine.**

**Rapport de diagnostic archéologique.**

**(18/08 - 29/08/1997)**

**Dominique Pouille.**

**A.F.A.N.- S.R.A. Bretagne.**

Autorisation 1997/57.

## Sommaire.

- Introduction - But de l'opération et moyens mis en oeuvre.	p.1
-Résultats fournis par la campagne 1996.	p.2
-Campagne 1997.	p.3
-Conclusions.	p.5
-Bibliographie.	p.6
- Annexe numismatique.	

## Table des figures.

- Fig.1.** Localisation du site sur la carte I.G.N. au 1/25000°.
- Fig.2.** Localisation des sondages 1996 et des vestiges sur plan cadastral.
- Fig.3.** Plan topographique.
- Fig.4.** Localisation des sondages 1997 et des vestiges sur plan cadastral.
- Fig.5.** Plan des maçonneries conservées en élévation sur « les Bosses ».
- Fig.6.** Vignette de la tranchée 5.
- Fig.7.** Extrapolation concernant l'organisation générale des vestiges.

## Remerciements

Nous tenons à remercier vivement ici toutes les personnes qui nous ont aidé à la réalisation de ce diagnostic archéologique et notamment M.M. Laurent propriétaires des terrains.

M. le maire de Langon pour sa mise à disposition des vestiaires du stade.

Remercions également les fouilleurs bénévoles sans qui cette opération n'aurait pu être réalisée.

Véronique Guitton.

Stéphanie Moreau.

Vincent Binet.

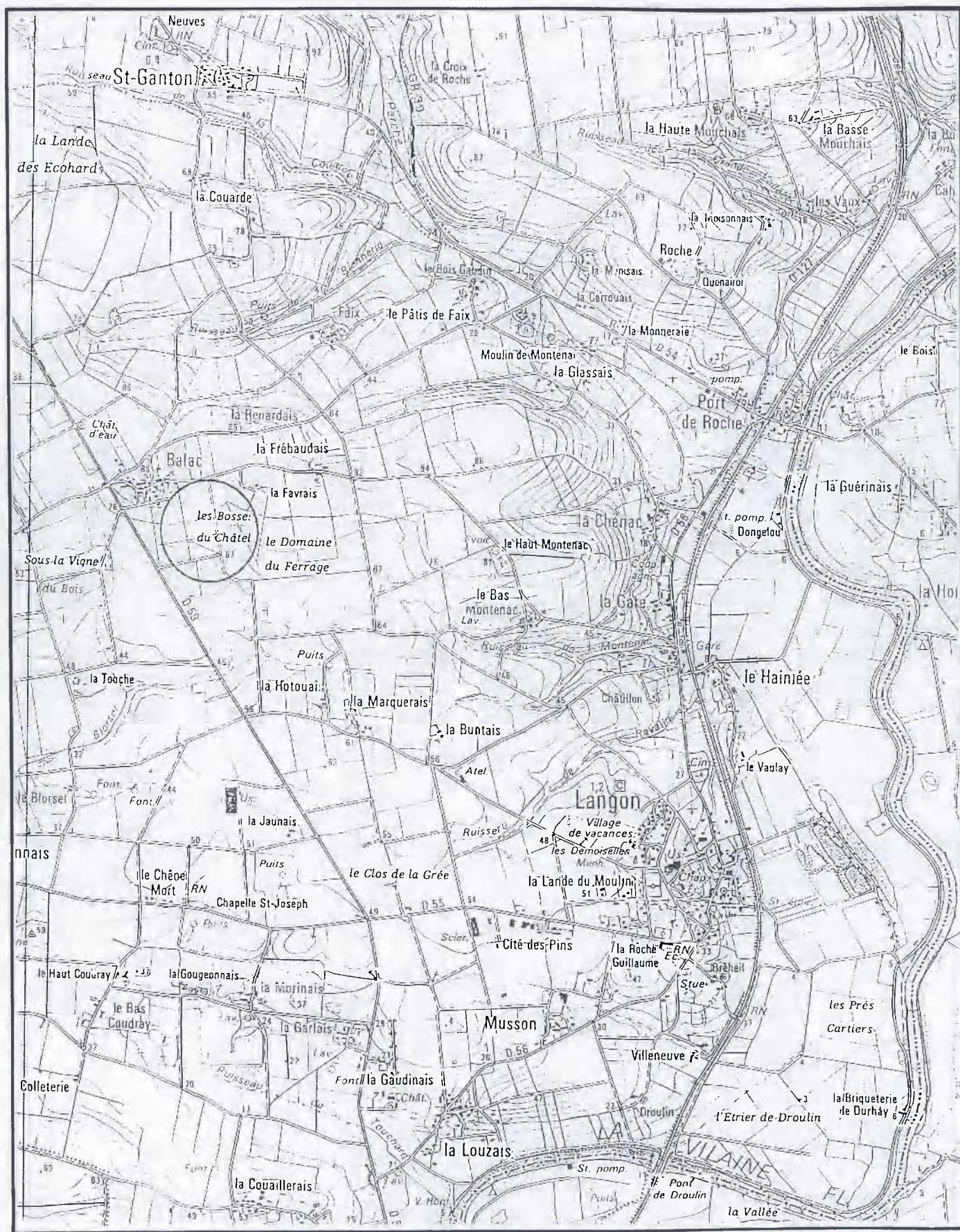
Claude-Yves Gestin.

Thomas Sagory.

Ainsi que Thomas Arnoux et Olivier Laurent pour leur précieux concours à la réalisation des relevés et Cyrille Chaigneau pour les renseignements qu'il nous a communiqués.

Remercions enfin l'entreprise de terrassements P. Gayet de Pipriac pour sa collaboration.

FIG.1. Localisation du site.



Le site gallo-romain du Balac en Langon est connu depuis très longtemps. Au XIX<sup>e</sup> siècle déjà, il suscitait l'intérêt des sociétés savantes qui en faisaient d'ailleurs un but d'excursion.

Dès lors, on trouve mention de ce site régulièrement dans les travaux s'intéressant au patrimoine ancien ou à l'archéologie de la région (cf. annexe bibliographique).

Des sondages archéologiques ont été effectués en 1970 dans le secteur où les vestiges sont les mieux conservés, au lieu dit « les Bosses du Châtel » (Sanquer 1973). Ils n'ont toutefois permis de réaliser que quelques observations ponctuelles suggérant l'importance du site.

En 1996, dans le cadre de la réalisation d'une carte archéologique communale, une autre série de sondages a été entreprise par C. Chaigneau (A.F.A.N.). L'étendue du site ayant été largement sous estimée lors du montage de l'opération, ceux-ci se révélèrent insuffisants.

C'est afin de compléter les données recueillies, qu'une opération d'évaluation archéologique de plus grande envergure a été programmée au cours de l'été 1997.

Cette dernière a pu être réalisée grâce à la participation du Conseil Général d'Ille et Vilaine, dont la subvention a été complétée par des fonds émanant de la Sous-Direction de l'Archéologie.

L'opération s'est déroulée du 18 au 29 août avec l'aide de quatre bénévoles.

### **But de l'opération et moyens mis en oeuvre.**

Suite aux sondages réalisés l'an dernier, il est apparu assez clairement que dans le secteur étudié, le remembrement effectué au bulldozer dans les années 1960 avait largement contribué à l'arasement général du site **cl.1**.

Dès lors, la campagne de sondages 1997 s'est davantage orientée vers une évaluation de l'occupation spatiale de ce secteur, puisque les résultats de la campagne précédente laissaient présumer de l'état de conservation des vestiges environnants.

Une première série de 16 tranchées réparties sur la totalité des parcelles à étudier (cf. cliché de couverture) a tout d'abord été réalisée. Etant donné l'importance de la surface à couvrir (7ha), l'emploi d'une grosse pelle mécanique équipée d'un godet lisse de 1,60m de large était indispensable. Deux journées complètes lui ont été nécessaires pour ouvrir les 1241m. linéaires de tranchées qui ont été complétées par deux vignettes de 175m<sup>2</sup> (T9) et 255m<sup>2</sup> (T5).

Les tranchées ont été régulièrement espacées sur l'emprise à sonder, mais aussi disposées en fonction des vestiges qui apparaissaient, de manière à tenter d'obtenir une vision globale de leur organisation spatiale. Etant donné leur très mauvais état de conservation, en accord avec le Conservateur régional de l'archéologie, il a été décidé de ne s'attacher qu'à leur positionnement sur plan. Dans aucun cas, des relevés de détail n'ont été effectués et seuls les vestiges les mieux conservés ont fait l'objet d'une couverture photographique.

A la vue des premiers résultats obtenus, une autre série de sondages complémentaires a été réalisée à la fin de la campagne d'évaluation afin de tenter de circonscrire plus précisément l'étendue du site vers le sud-est. Huit nouvelles tranchées, soit 520m linéaires, ont donc été ouvertes.



**Cl.1.** Dans certains secteurs de ces parcelles, la surface du sol est jonchée de matériaux de construction provenant de la démolition des vestiges. Il s'agit en majorité de moellons et blocs de schiste.

## Résultats fournis par la campagne 1996.Fig2

485 m. linéaires de tranchée-sondage essentiellement répartis autour des vestiges conservés en élévation sur les « Bosses » proprement-dites **cl.2** ainsi que sur quelques micro-reliefs situés un peu plus au sud ont été effectués lors de cette campagne. Soit un total de 14 tranchées.

Les sondages ont révélé que le nivellement entrepris lors du remembrement avait visé à gommer les terrasses existant sur le site, afin d'obtenir de vastes parcelles en pente douce vers le sud<sup>1</sup>.

Les traces de ces terrasses ne sont conservées qu'à l'emplacement des deux « bosses » où l'on observe une dénivellation d'un peu plus d'un mètre **fig.3**. Il apparaît clairement que les vestiges archéologiques situés de part et d'autre, ainsi qu'entre les deux massifs conservés ont été intégralement écrêtés ou plutôt « rabotés » jusqu'au niveau de leurs fondations.

Dans la zone située immédiatement à l'ouest des « Bosses », l'écrêtement semble avoir été moins destructeur. En effet, on retrouve quelques alignements de pierres correspondant aux restes des fondations de maçonneries qui s'articulaient vraisemblablement avec les vestiges voisins encore en élévation. En revanche, entre les deux massifs conservés, les engins de terrassement ont profondément entamé le substrat ne laissant subsister que quelques blocs vaguement situés dans l'alignement des maçonneries voisines ( T.5 et T.8 **fig.2** et T.24 **fig.4**).

Le même phénomène a pu être observé immédiatement à l'est des vestiges. A cet emplacement il est accentué et le tracé des deux maçonneries qui filaient vers l'est disparaît totalement à quelques mètres du massif au niveau des tranchées 7 (**Fig.2**) et 13 (**Fig.4**).

Les tranchées 4,9,10,11 et 12 ont permis d'observer quelques rares restes de maçonneries (T.4, 9) ou des niveaux de substrat remanié contenant quantité de très petits fragments de briques et de nombreux blocs et moellons déplacés (T.10,11,12).

Les tranchées 13 et 14 implantées un peu plus au sud, sur des micro-reliefs à peine perceptibles, ont permis de mettre en évidence des traces de constructions. Dans le cas présent, il s'agit encore de restes de fondations mesurant environ 0,60m de large **cl.3**. Ces fondations sont constituées de blocs ou de plaques de schiste reposant directement sur les altérites constituant le substrat. Les sols, ainsi que les premières assises d'élévations liées à ces constructions ont disparu. D'autre part, ces vestiges ne sont pas uniformément conservés dans toute la zone. Il semblerait plutôt que les maçonneries découvertes ne soient plus que quelques témoins ayant été épargnés par les bulldozers puis par la sous-soleuse<sup>2</sup>. Le phénomène est assez nettement perceptible sur les clichés **cl.4 , 5**.

---

<sup>1</sup> L'existence de ces aménagements en terrasses est attesté par la mémoire collective. Toutefois elles n'apparaissent sur aucun document cadastral ancien. Le cadastre « Napoléonien » ne laisse apparaître qu'un parcellaire laniéré qui ne tient absolument pas compte du relief ni des vestiges existant à cet emplacement.

<sup>2</sup> En de nombreux points de ces parcelles le passage de ces engins est attesté par la présence de sillons que l'on perçoit assez nettement dans le substratum en place. On remarque également des zones où après avoir oté la couche de terre végétale épaisse en moyenne de 0,20 à 0,30m. on trouve un niveau composé d'altérites déplacées dans lesquelles sont mêlés des fragments de film plastique témoignant de la pratique de cultures sous bâches et de « sous-solage » régulier.

FIG.2: Localisation des sondages et des vestiges découverts en 1996.

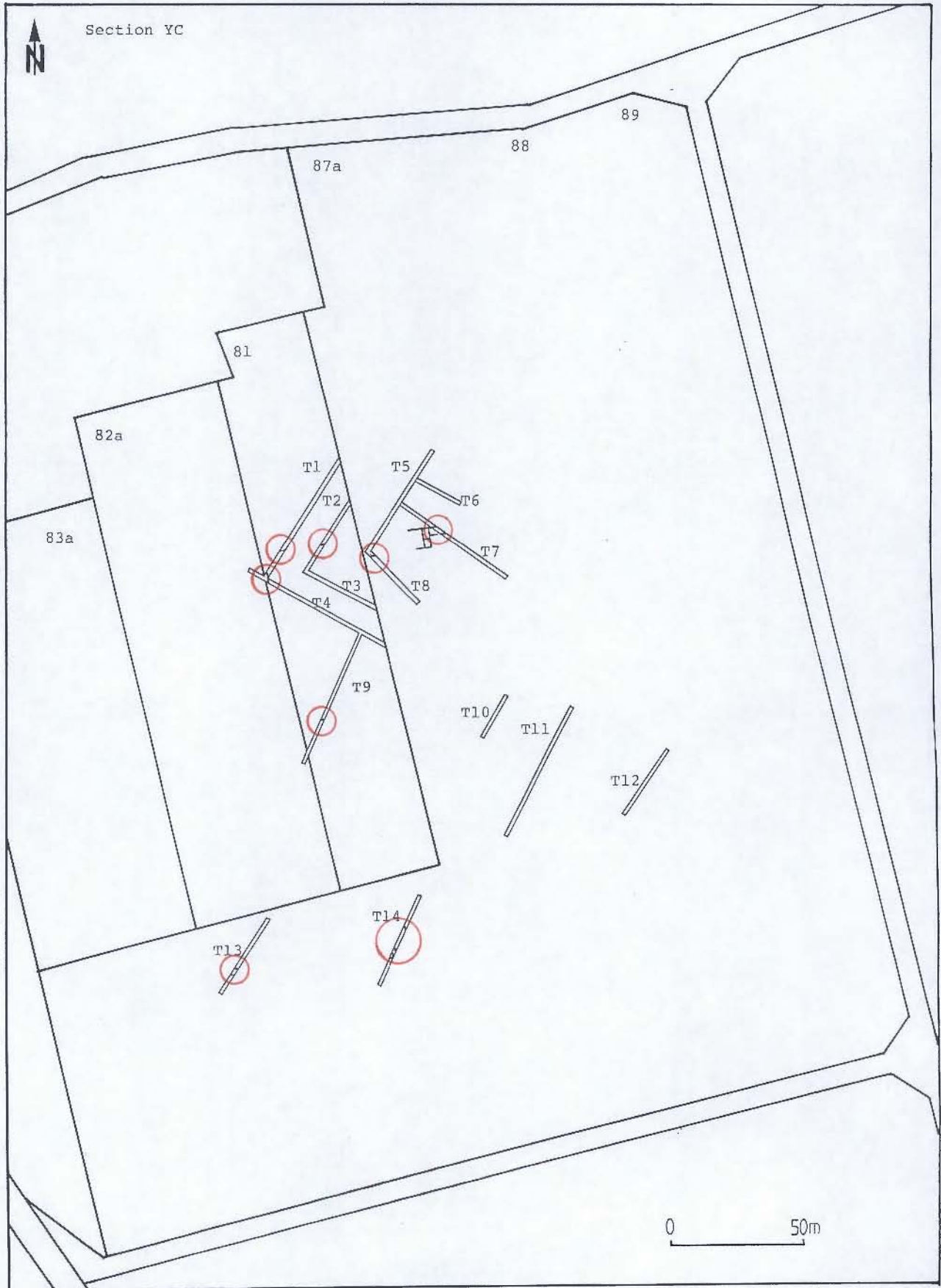


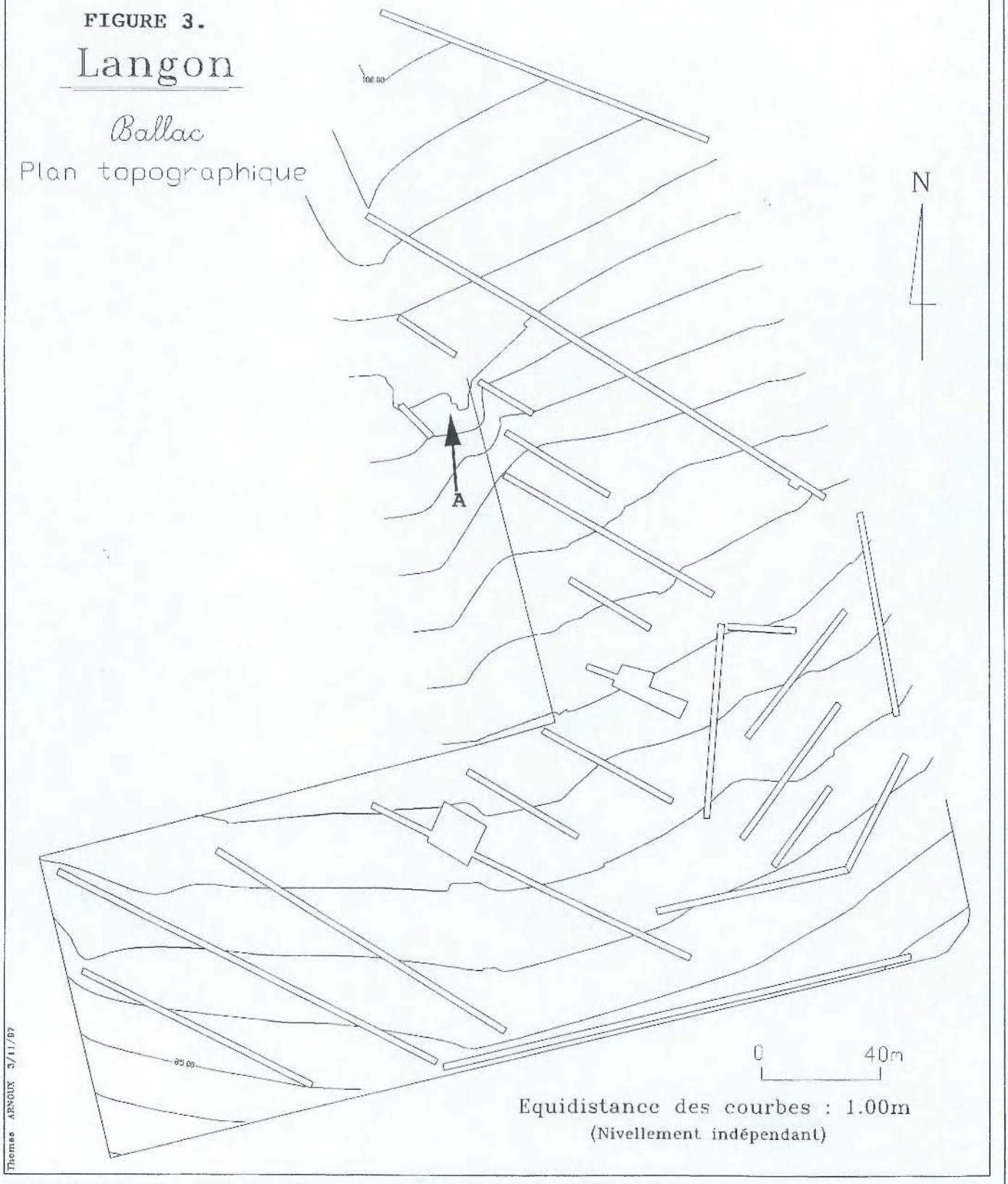


FIGURE 3.

Langon

*Ballac*

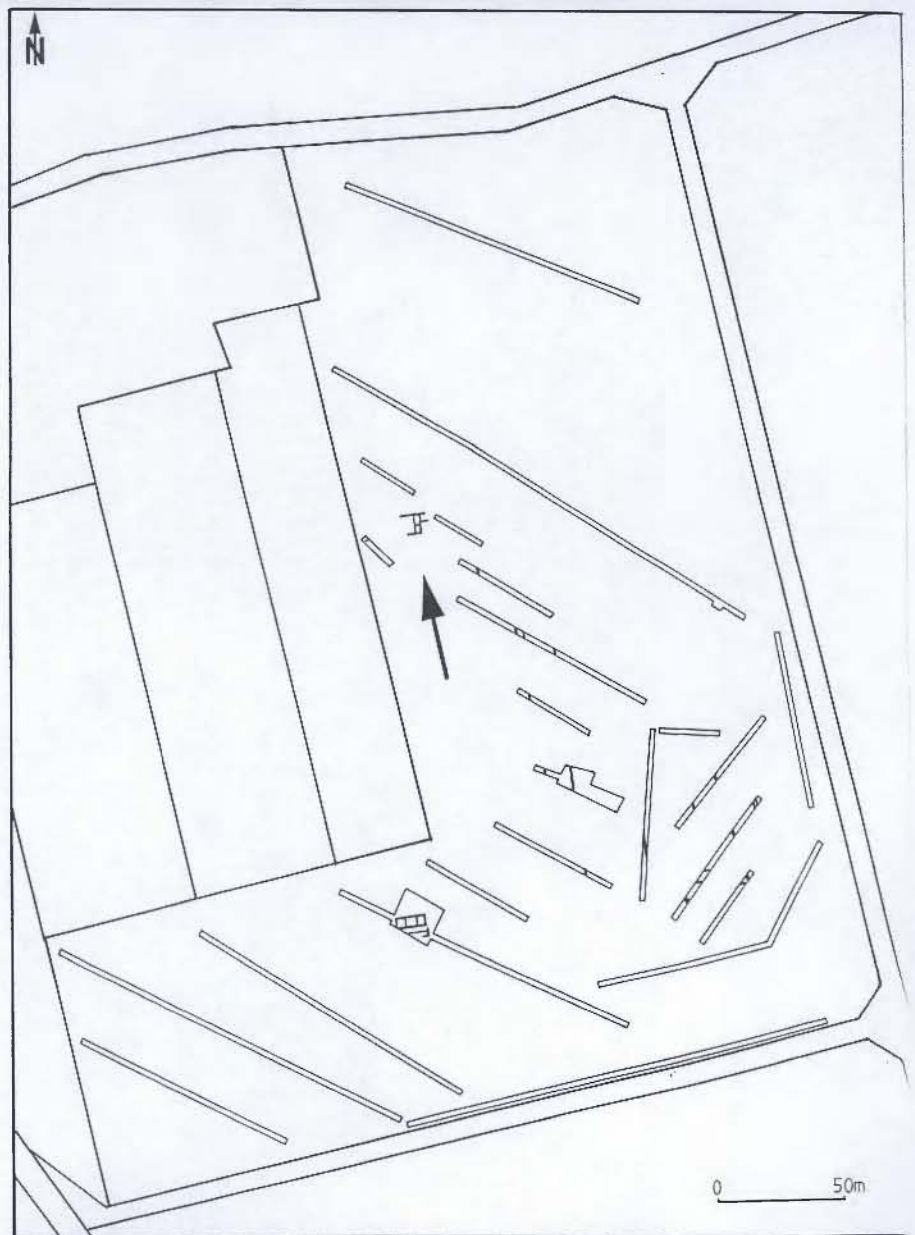
Plan topographique



**A:** Emplacement où sont conservés les vestiges encore en élévation.  
On remarque nettement l'emplacement de l'ancienne terrasse.

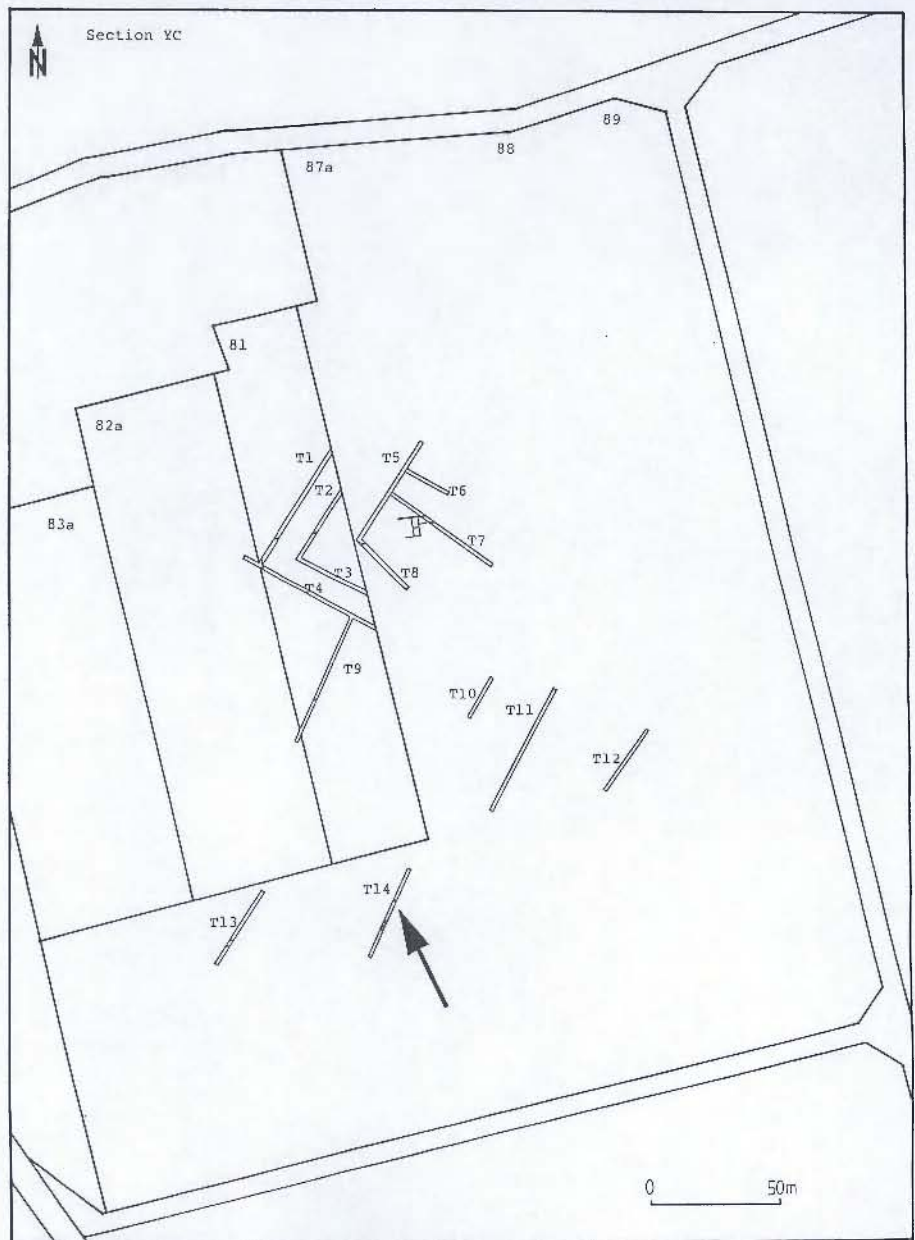


**Cl.2.** « Les Bosses »; massif est.  
On perçoit nettement sur la gauche du cliché la dénivellation causée par le passage des engins de terrassement entre les deux massifs  
(cl.G. Le Cloirec).





**Cl.3.**  
(cl. C. Chaigneau).

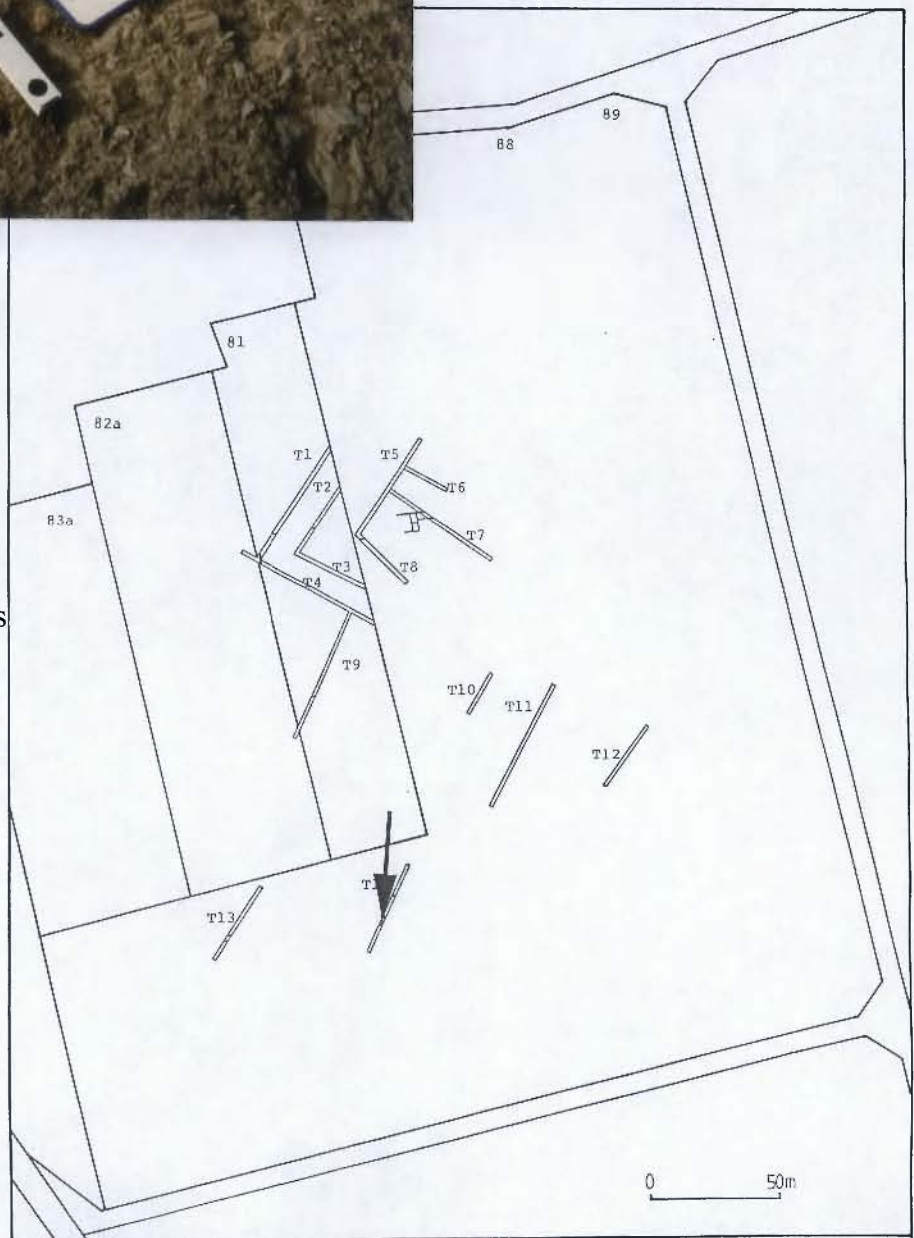




**Cl.4.**

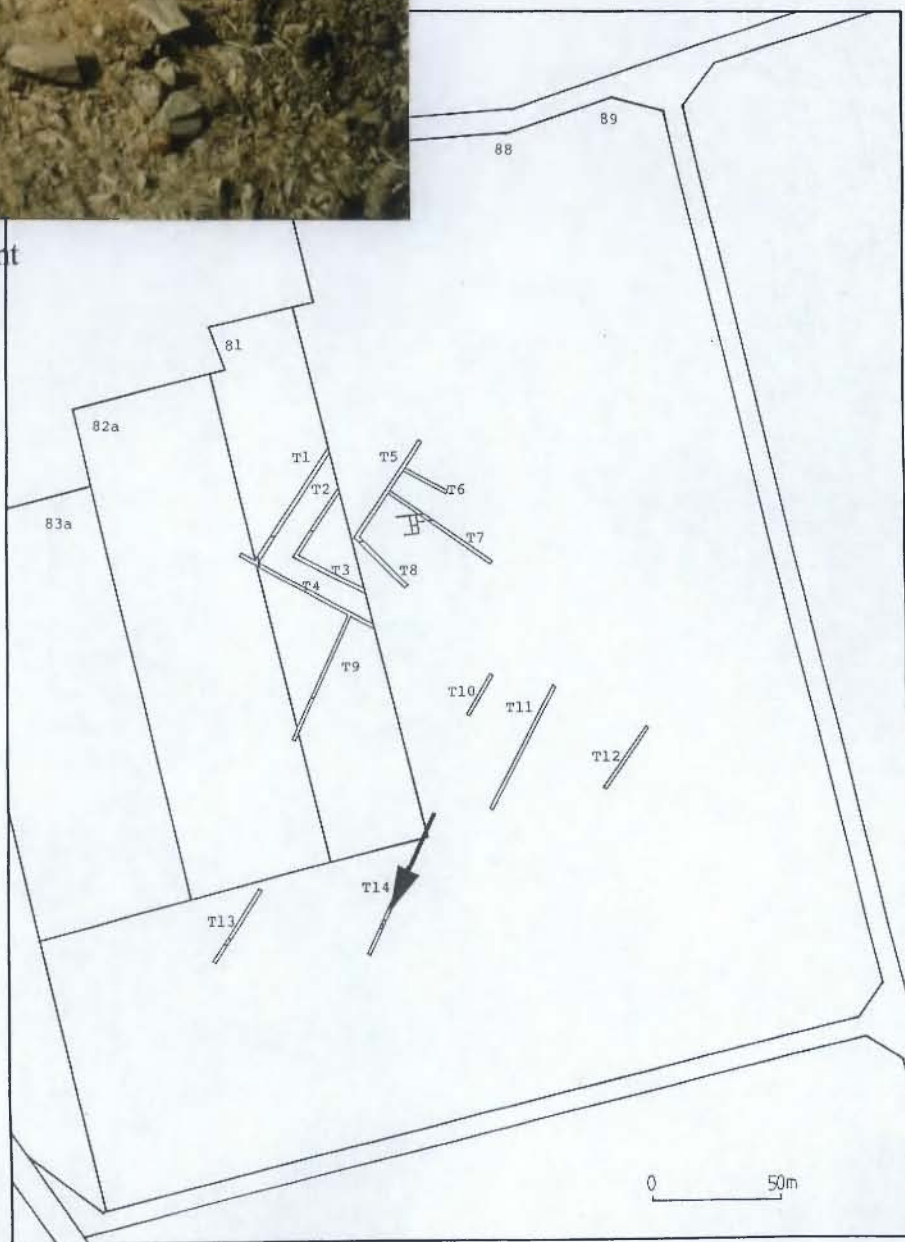
On remarque nettement l'interruption brutale des maçonneries qui ont ponctuellement échappé au passage des engins de terrassement.

La bande de pierraille en vrac située sur la droite résulte probablement du déplacement par l'engin des pierres provenant du mur. (cl. C. Chaigneau).





Cl.5. On remarque nettement l'interruption brutale des maçonneries qui ont ponctuellement échappé au passage des engins de terrassement.  
(cl. C. Chaigneau).



#### Campagne 1997.Fig.4.

La première opération a constitué en un débroussaillage rapide des vestiges situés sur le massif est des « Bosses » afin d'en dresser un plan pouvant être mis en relation avec les vestiges découverts dans les sondages. A cette occasion, le plan dressé en 1970 sur le massif ouest, bien qu'assez imprécis, a été recalé sur les relevés d'aujourd'hui, afin de disposer d'une information la plus synthétique possible **fig.5**.

Au niveau du massif est, un rapide examen des lieux a permis de confirmer l'existence de sols de béton de chaux ponctuellement préservés sous, ce qui paraît être de l'éboulis. Les maçonneries sont soigneusement montées au mortier et paraissent bien conservées **cl.a**. Dans certaines zones où les parements sont visibles, on peut observer une fabrication soignée avec un appareillage assez régulier et des joints tirés au fer **cl.b**.

D'innombrables fragments de scories de coulées ont été ramassés au cours de ce nettoyage. Il semblerait qu'ils étaient ajoutés au mortier de chaux utilisé dans les maçonneries ainsi que pour la réalisation des sols de cet ensemble.

Une telle observation avait déjà été effectuée lors des sondages réalisés en 1970 sur le massif ouest **cl.c**, d'autre part un très grand nombre de ces mêmes fragments de scories a été découvert dans chacune des vignettes T5 et T9 réalisées sur la partie basse du site<sup>3</sup>.

Sur les 24 tranchées effectuées, 13 n'ont fourni aucune trace de vestiges archéologiques en place. Elles permettent de dégager deux grands secteurs, au nord et au sud; sud-ouest, où aucune trace de structure n'est conservée. Pour autant, on ne peut affirmer que le site ne s'étendait pas dans ces deux directions avant le remembrement. En effet, les tranchées 15, 16, 20 et 21 ont montré qu'une impressionnante quantité de pierraille était mêlée à la terre « végétale ». D'autre part, les traces de sous-solage et l'aspect de la terre « végétale » indiquent que le substrat a été largement attaqué et est mêlé à la couche de surface. Les mêmes conclusions peuvent être effectuées au niveau des tranchées 6, 7, 8 et 17, 18, 19.

On notera en ce qui concerne la partie basse du site, où cette seconde série de tranchées est localisée, qu'une ancienne terrasse existait dans ce secteur. Sa trace est encore perceptible au niveau du chemin d'exploitation qui longe le site au sud. Ainsi, il est probable que des installations existaient également à cet emplacement, mais aucune trace n'en a été conservée en place.

Une rapide prospection de surface réalisée dans les parcelles situées au sud de ce chemin a permis de constater que la couche de terre cultivée contenait également d'innombrables blocs de pierres ainsi que quelques fragments de briques ou *tegulae* pouvant provenir de la démolition de vestiges<sup>4</sup>.

Les vestiges mis en évidence dans les autres tranchées sont assez peu nombreux. Toutefois, leur répartition indique une occupation de l'espace couvrant une large zone. En effet, en tenant compte des observations réalisées lors de la campagne de sondages précédente, on peut estimer à un peu plus de 4 hectares la zone où des vestiges sont

<sup>3</sup> La présence de ces scories en très grande quantité est sans doute à mettre en relation avec l'existence de nombreux ferriers ou toponymes en relation avec l'exploitation du fer présents dans les environs. Les terres situées immédiatement à l'est du site s'appellent « le Domaine du Ferrage ».

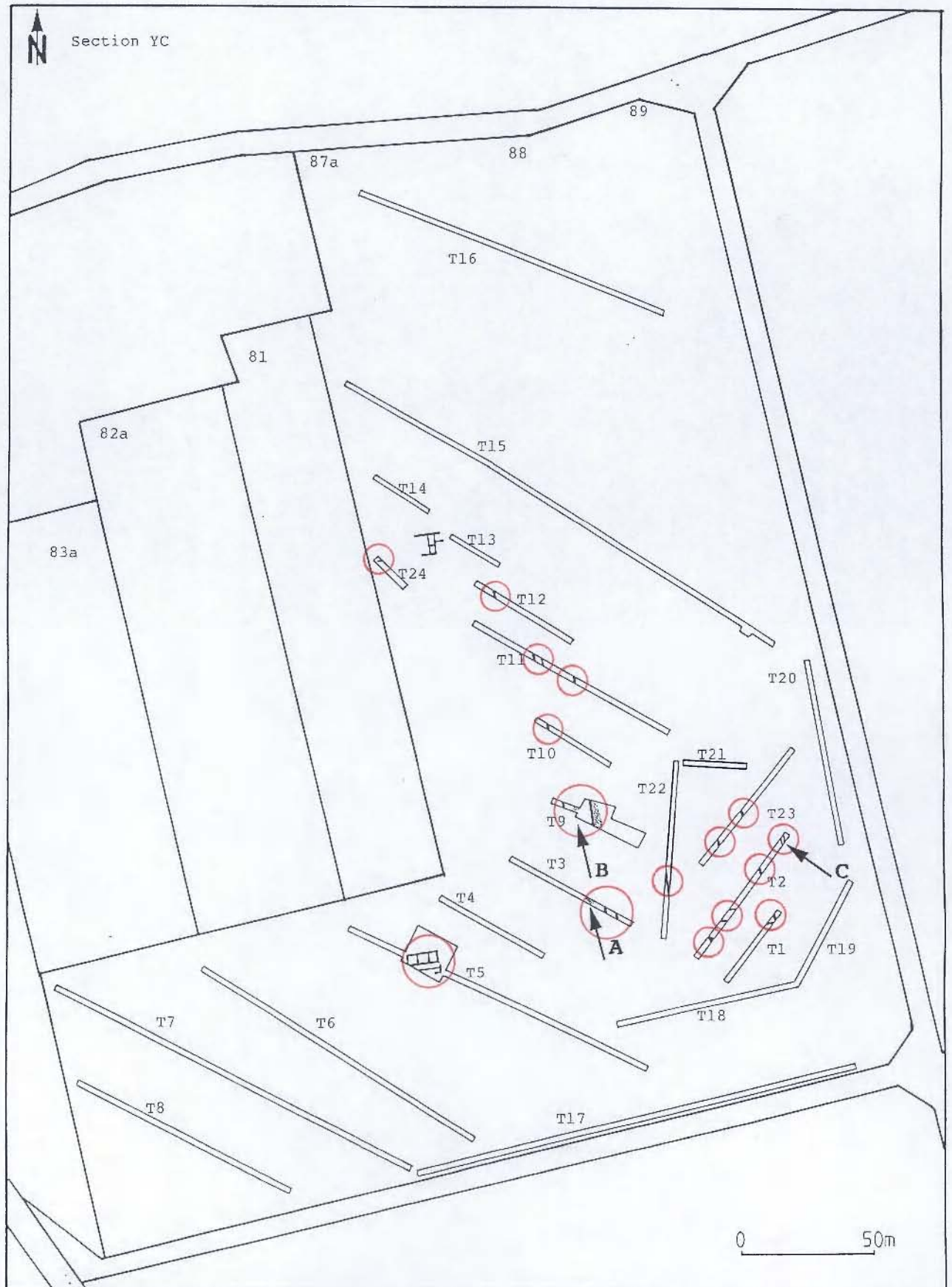
<sup>4</sup> Bien entendu, on ne peut être catégorique sur ce point; en effet, ces témoins de surface peuvent avoir été amenés dans ces parcelles par les engins de terrassement ayant effectué le remembrement, puisqu'ils ont « balayé » tous les reliefs de ce secteur.

**FIG.4: Localisation des sondages  
et des vestiges découverts  
en 1997.**

**A:** Lambeau de sol (cl.14).

**B:** De la gauche vers la droite: fondation de mur (cl.13), foyer (cl.16), mur bordé d'un sol en cailloutis de schiste (cl.15).

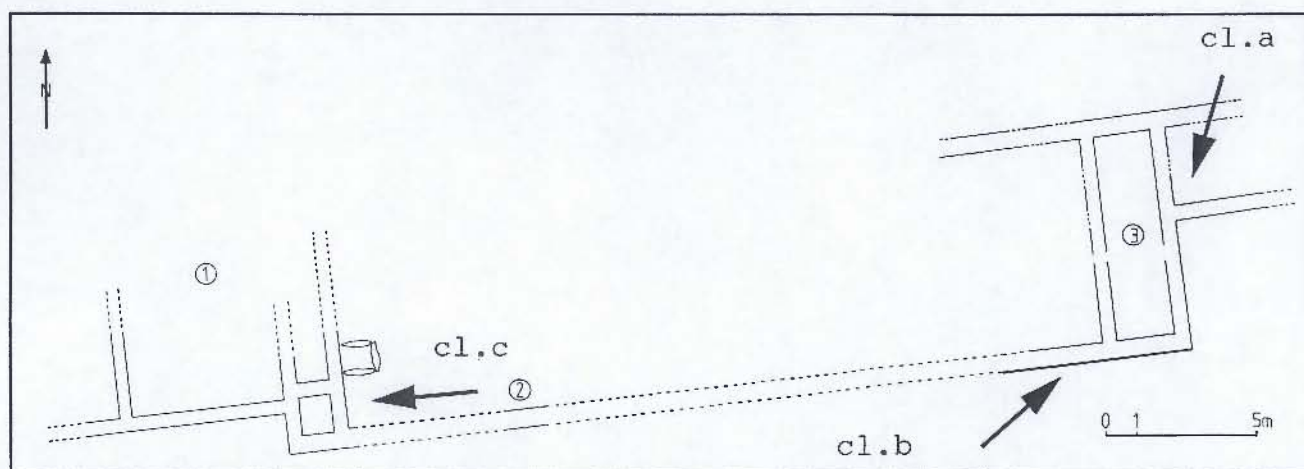
**C:** Fossé ou fosse (cl.19).





**Cl. a.** Ensemble de maçonneries du massif est. Elles sont relativement bien conservées et associées à un niveau de démolition. (cl. G. Le Cloirec).

**Figure 5.** Plan de recollement des vestiges situés au niveau « des Bosses ».



1: Plan établi en 1970. 2: Restes de fondations apparaissant dans T24. 3: Relevé 1997.





**Cl. b.** On remarque le soin apporté à la construction de cette maçonnerie, ainsi que les joints tirés au fer. On perçoit dans la coupe un sol de béton intérieur. (cl. G. Le Cloirec).



**Cl. c.** Maçonneries apparaissant dans la zone fouillée en 1970. (cl. G. Le Cloirec).

susceptibles d'être ponctuellement conservés. Ces vestiges sont, pour la majeure partie d'entre-eux de nature identique; Il s'agit en général de restes de radiers de fondations réalisés indifféremment en blocs de schiste gréseux **cl. 6-10**, blocs de quartzite **cl 11.**, schiste en plaques **cl. 12** ou en plaquettes **cl.13**.

Là où ces maçonneries sont conservées, le paléosol l'est également. On remarque que ce dernier, très peu épais, a été creusé afin que la base des murs repose directement sur le substrat.

Seules deux tranchées ont permis de retrouver des lambeaux de sols encore en place. - Dans la tranchée 13 **cl. 14**, une petite zone de 2,50m de long, constituée de petits blocs de schiste gréseux associé à des plaquettes semble pouvoir correspondre aux restes d'un sol extérieur (sol de cour) ou d'annexe. Il n'est directement en relation avec aucun autre vestige. - Dans la tranchée-vignette 9, un sol de nature semblable a été retrouvé sur quelques mètres carrés<sup>5</sup>. Il semble pouvoir être associé à une maçonnerie orientée nord-sud, dont quelques moellons de la première assise sont ponctuellement conservés **cl.15**.

Dans le cas présent, il pourrait peut-être s'agir du sol d'une cour située à l'est d'une construction. En effet on remarque dans cette même tranchée l'emplacement d'un autre mur parallèle au précédent **cl. 13**. Entre ces deux maçonneries, une trace fortement rubéfiée à la surface du paléosol pourrait correspondre à l'emplacement d'un foyer d'intérieur **cl.16**. Bien entendu cette proposition d'interprétation est à considérer avec la plus grande prudence, puisqu'elle ne peut être étayée par aucune donnée stratigraphique. De plus, aucun mobilier archéologique n'y est associé. Ces témoins archéologiques peuvent, par conséquent, être en totale discordance chronologique sans qu'il soit possible de le vérifier.

Les vestiges d'une petite construction complètement arasée ont également été mis en évidence au niveau de la vignette associée à la tranchée T5 **fig.4, cl.17,18**.

Il s'agit d'un petit bâtiment de 12m. de long sur 7m. de large **fig.6**, composé de trois salles presque carrées disposées en enfilade sur la partie nord. Elles sont complétées au sud par une pièce d'environ 1,50 m de large qui court sur toute la longueur de la construction et pourrait correspondre à une sorte de petite galerie ouvrant vers le sud<sup>6</sup>.

Cette construction est constituée par une série de maçonneries mesurant en moyenne 0,60m de large. Seules les fondations sont conservées, à l'exception d'un tronçon mesurant à peine 1m. de long au niveau duquel la première assise de moellons liés au mortier est encore en place. On remarque que les fondations sont indistinctement constituées de blocs de schiste gréseux ou de schiste en plaques. Ce détail indique qu'il serait dangereux de considérer sur ce site l'utilisation de tel ou tel matériau comme un marqueur chronologique.

Aucune trace de sol associé à cette construction n'a été retrouvée. On remarquera cependant la présence de très nombreux fragments de tuiles à la périphérie du bâtiment et surtout sur les côtés est et sud. Parmi eux figurent quelques fragments de tuiles raquettes. On notera une fois encore la quasi absence de mobilier archéologique associé à ces vestiges. Seuls quelques rares fragments de céramiques non identifiables ont été retrouvés. Signalons toutefois la présence anecdotique d'un anneau en bronze et d'une monnaie de la fin du quatrième siècle (cf. fiche d'identification).

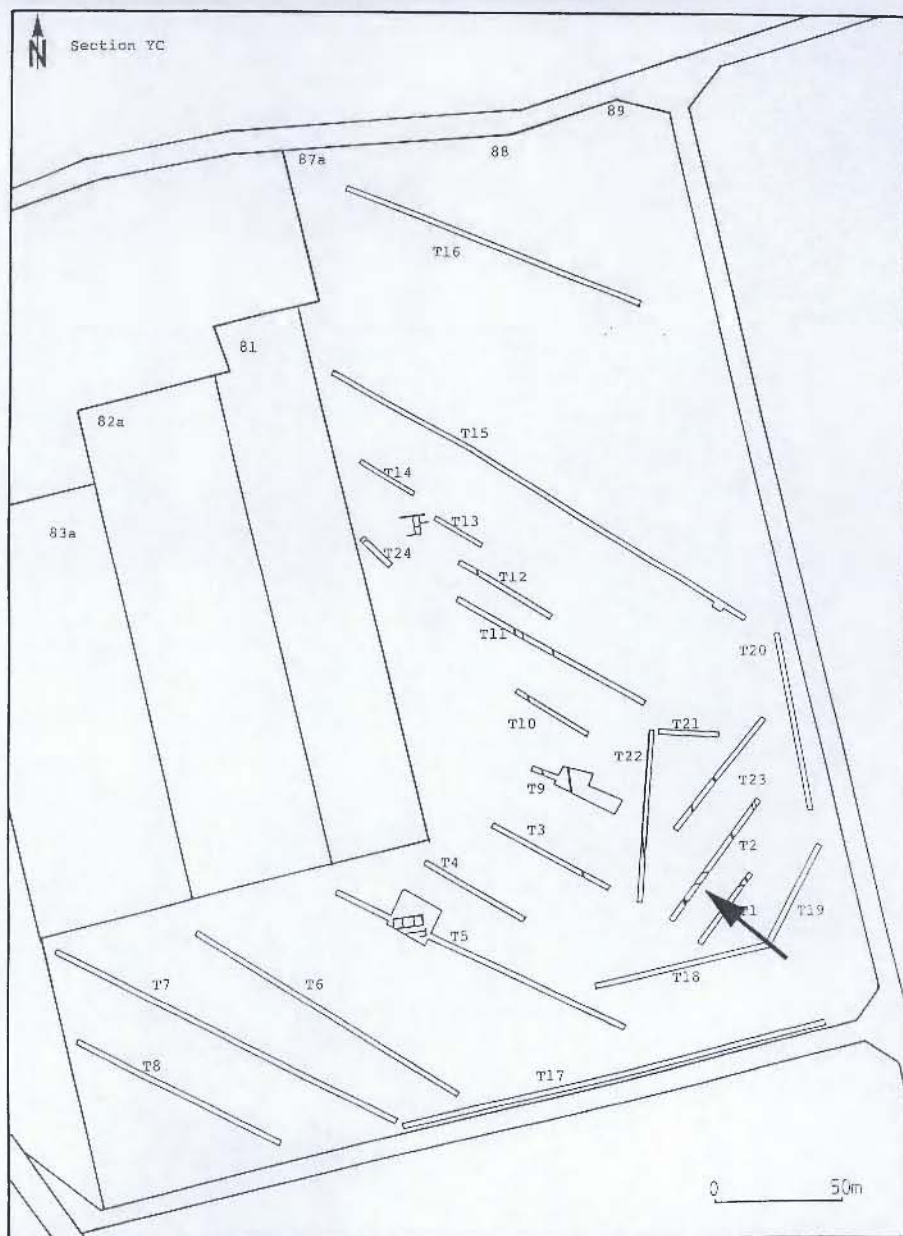
Il est probable que cette construction faisait partie intégrante d'un ensemble plus vaste situé dans ce secteur. En effet deux tranchées exécutées en 1996 à proximité de cette vignette avaient permis de mettre en évidence d'autres vestiges de maçonneries dont les

<sup>5</sup> On remarquera qu'à la surface de ce sol ont été retrouvés quantité de fragments de scories de coulée.

<sup>6</sup> Ce type de plan est connu regionalement en milieu rural. Cf. l'exemple du Binio en Augan (56), fig.25, p.94, bilan scientifique 1994, région Bretagne. D'après M.Gautier il s'agirait le plus souvent de constructions associées à des enclos. Dans le cas présent aucune trace ne suggère l'existence de ce type d'aménagement.

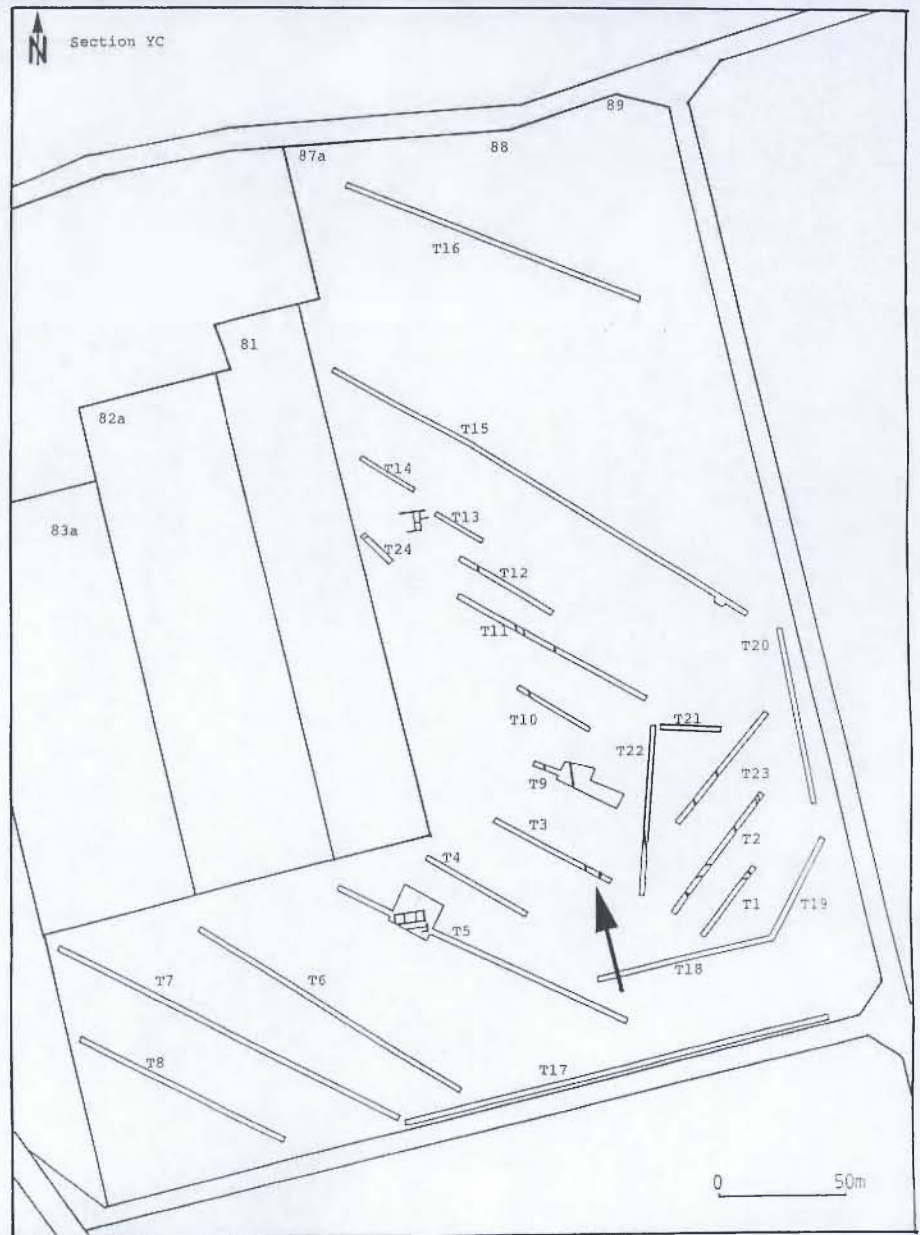


**C1.6.** Radier de fondation essentiellement constitué de blocs de schiste gréseux.



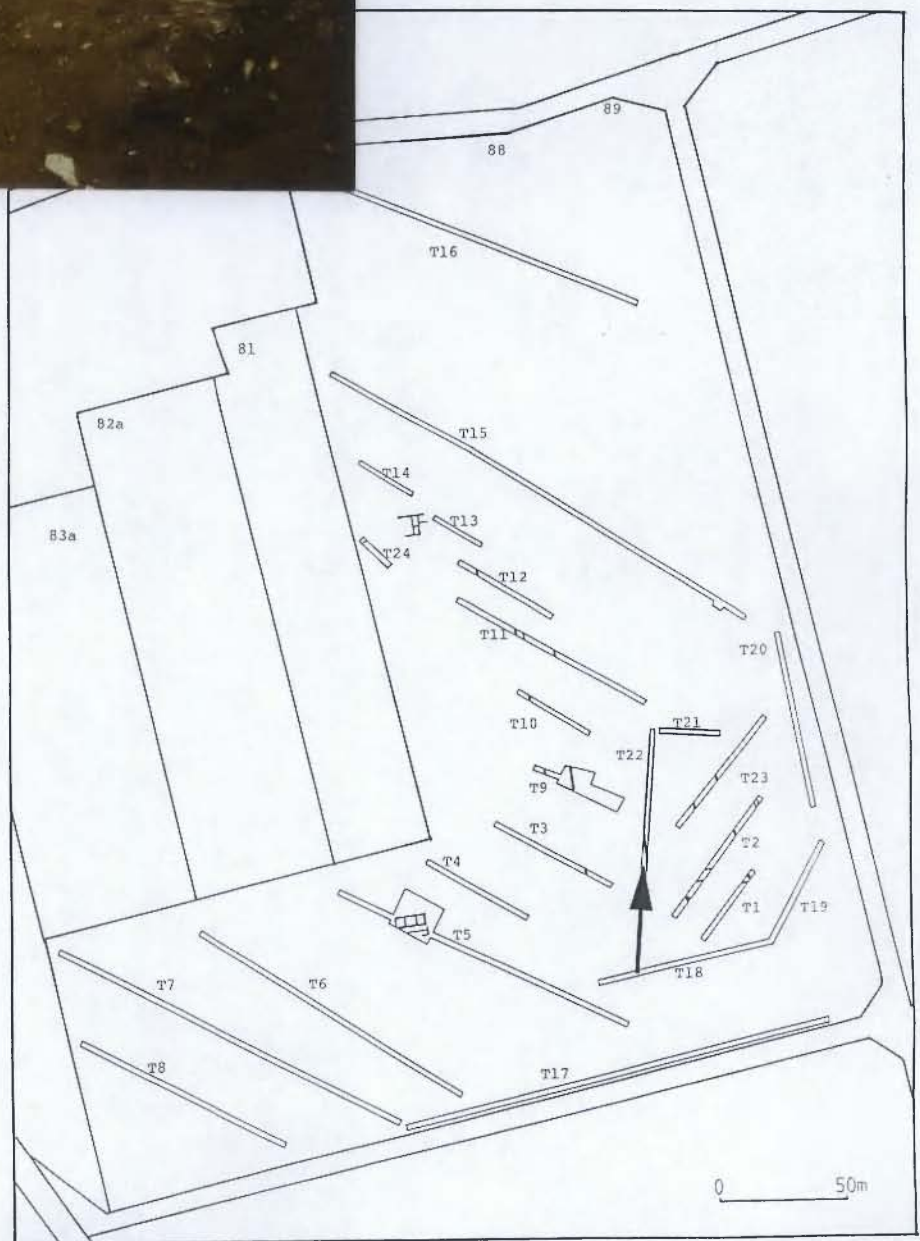


**C1.7.** Radier de fondation essentiellement constitué de blocs de schiste gréseux. On remarque à droite les nombreux blocs épars associés à quelques fragments de tuiles et briques qui témoignent des dégâts occasionnés par les terrassements.



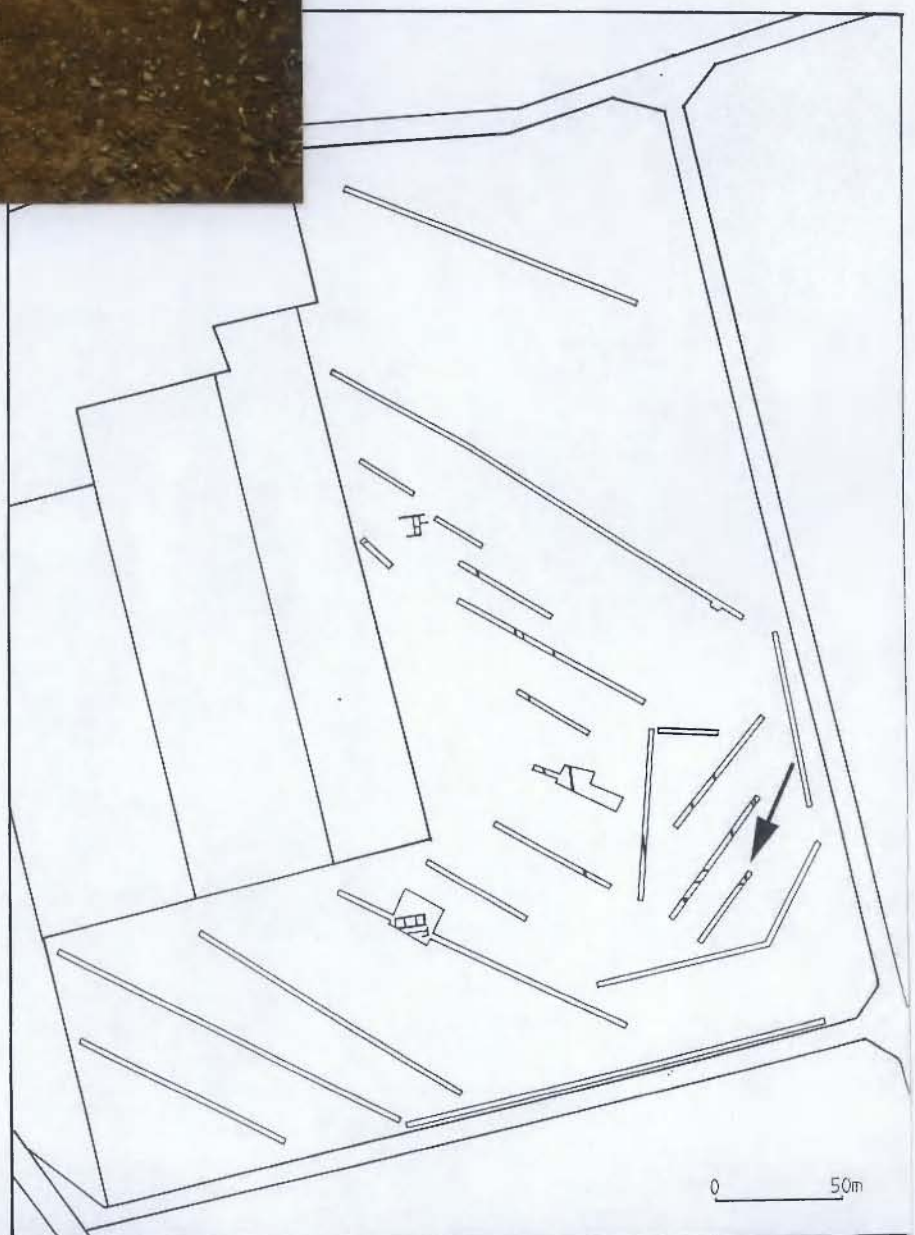


**Cl.8.** Radier de fondation essentiellement constitué de blocs de schiste gréseux. On remarque à gauche les nombreux fragments de schiste reposant à la surface du paléosol, ils constituent sans doute l'ultime trace d'un sol fonctionnant avec cette maçonnerie.



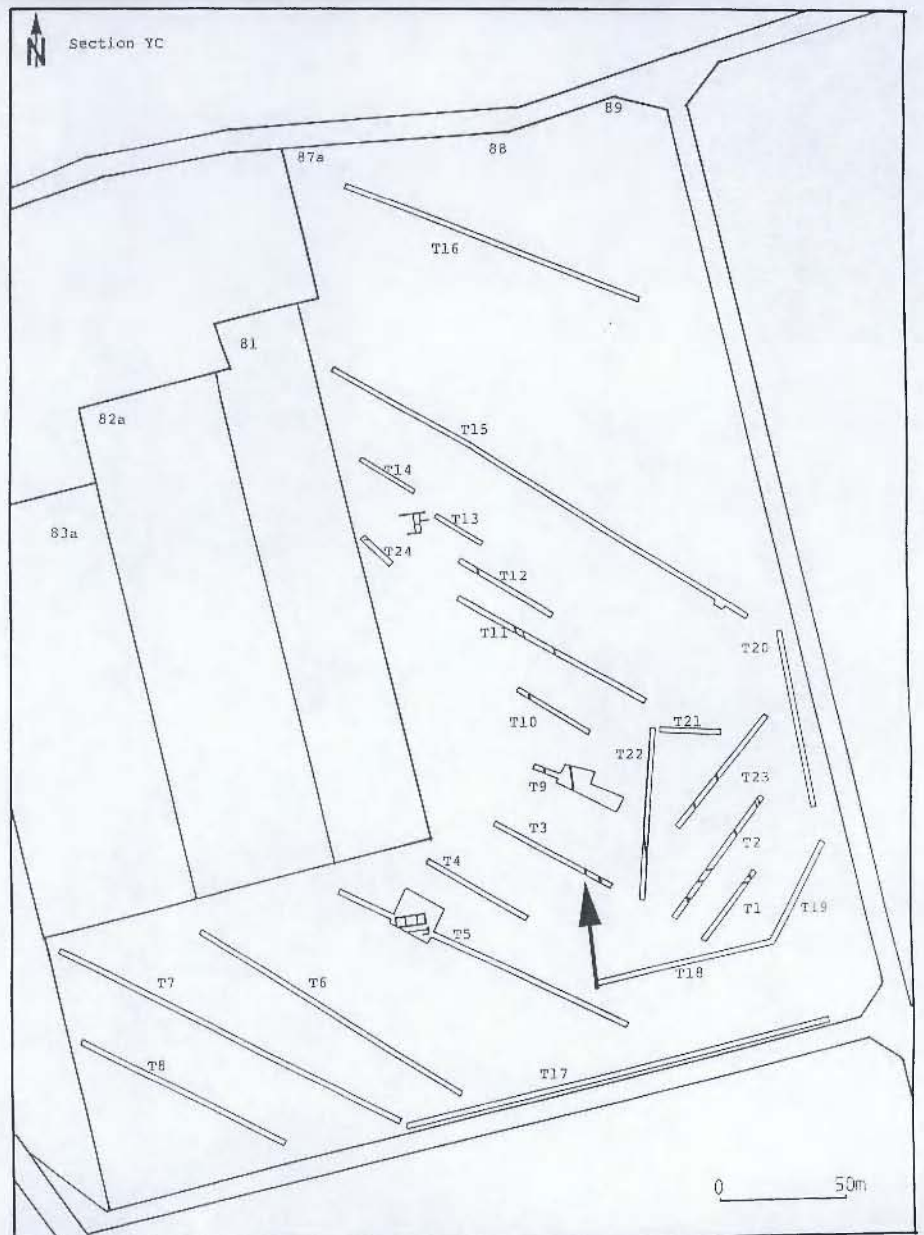


Cl.9. Radiers de fondations essentiellement constitués de blocs de schiste gréseux. Ils forment l'angle d'une construction dont toute trace de sol a disparu.



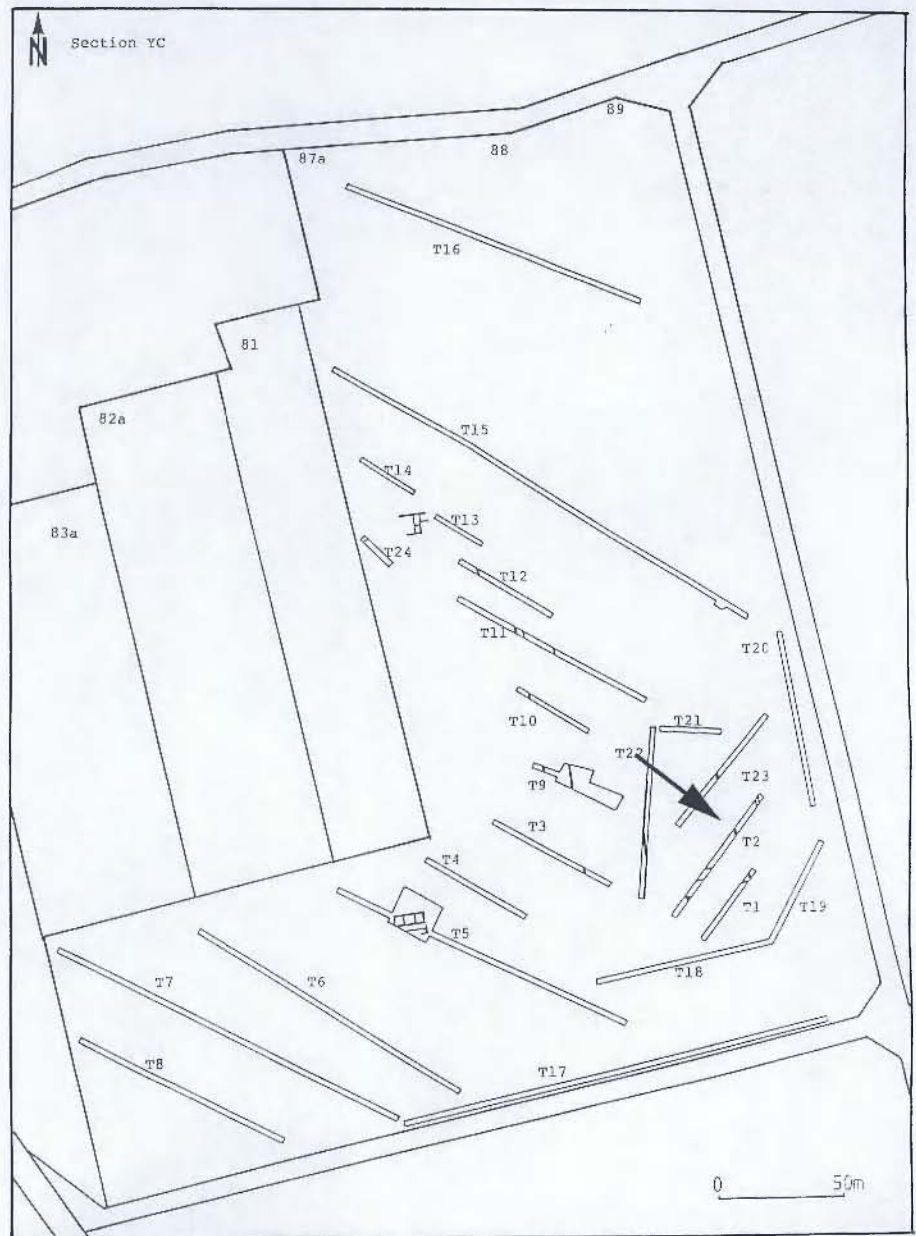


**Cl.10.** Radier de fondation essentiellement constitué de blocs de schiste gréseux.





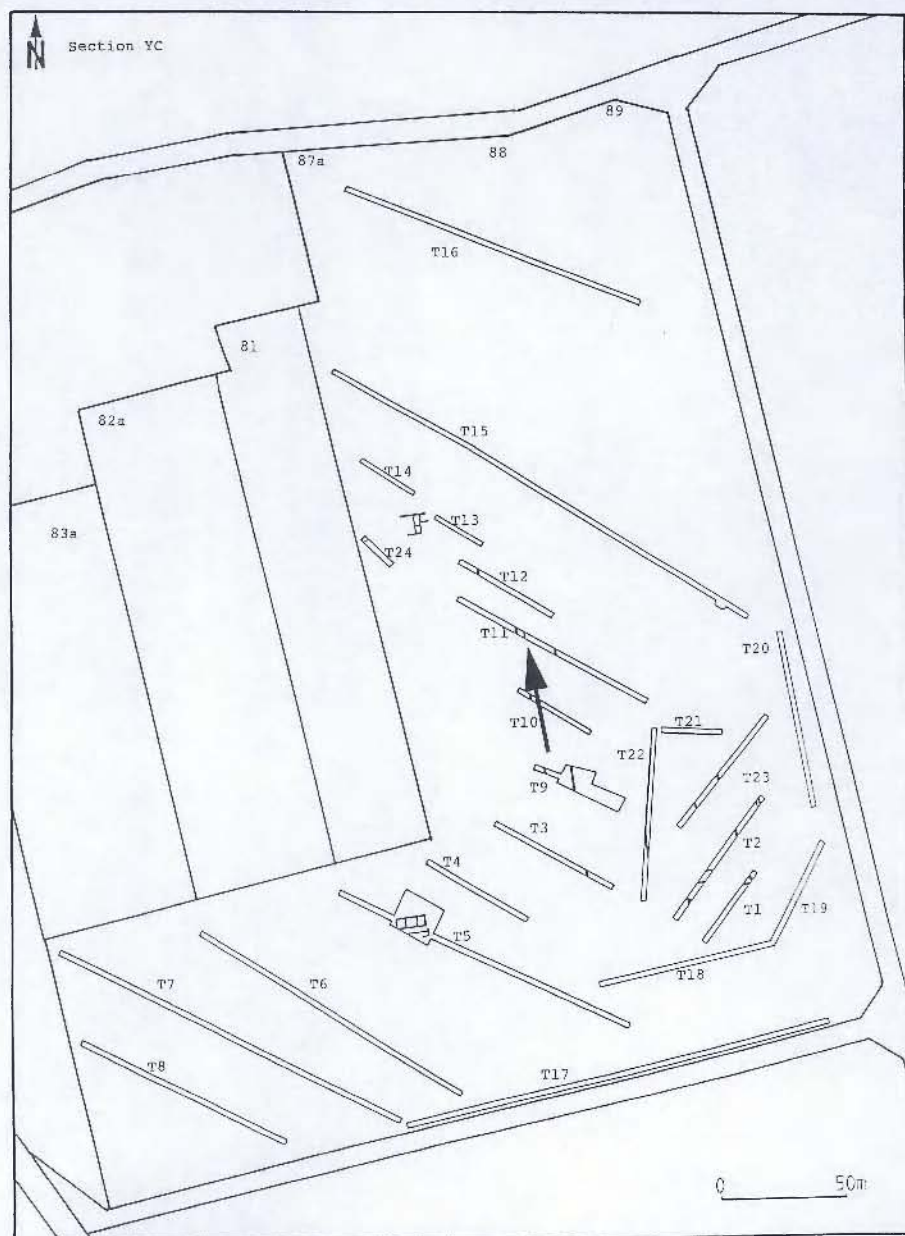
**Cl.11.** Radier de fondation  
 partiellement constitué de  
 blocs de quartzite.  
 Curieusement ce matériau ne  
 semble pas provenir des  
 environs immédiats du site.

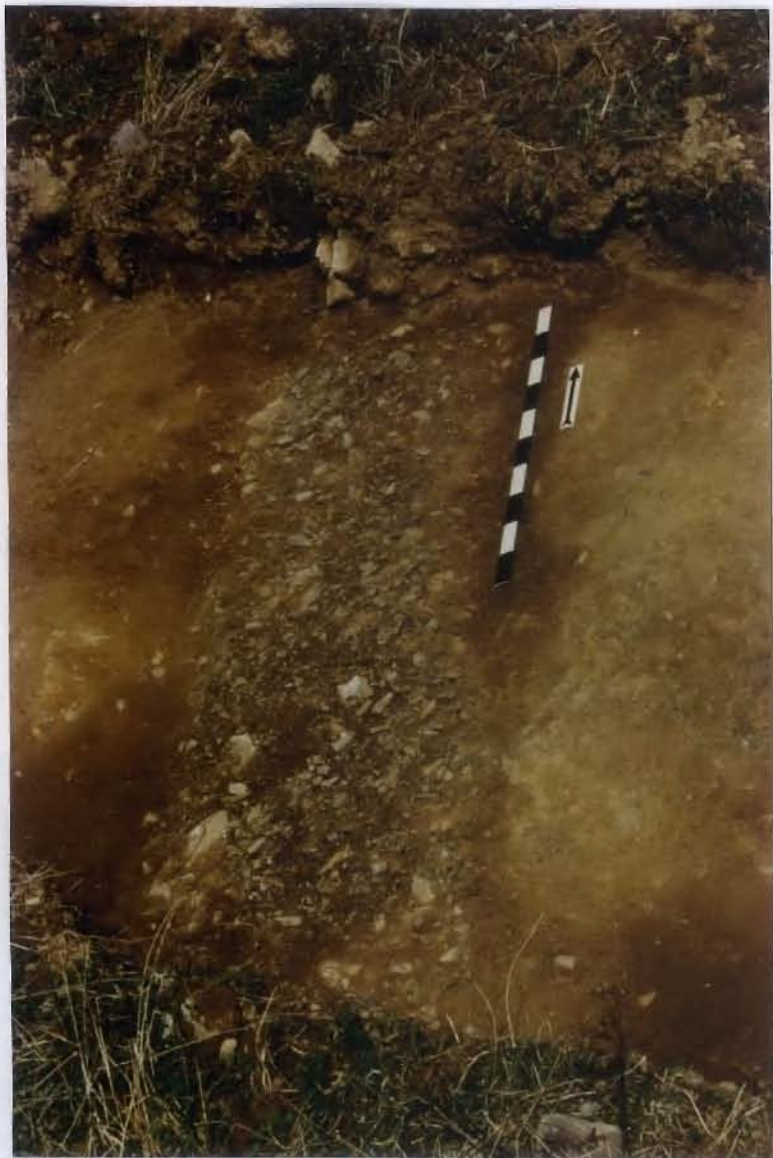




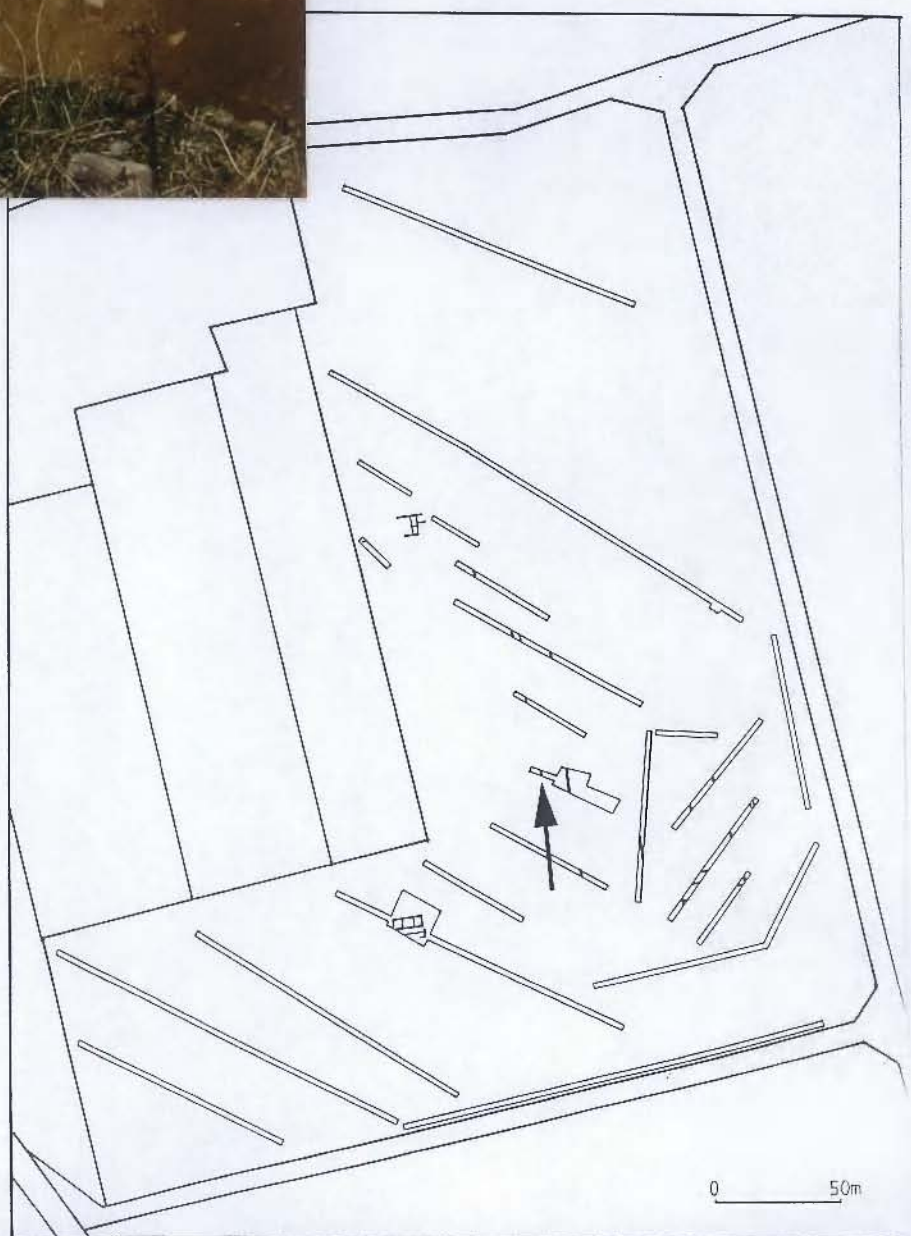


**Cl.12.** Radier de fondation constitué de plaques et dalles de schiste.



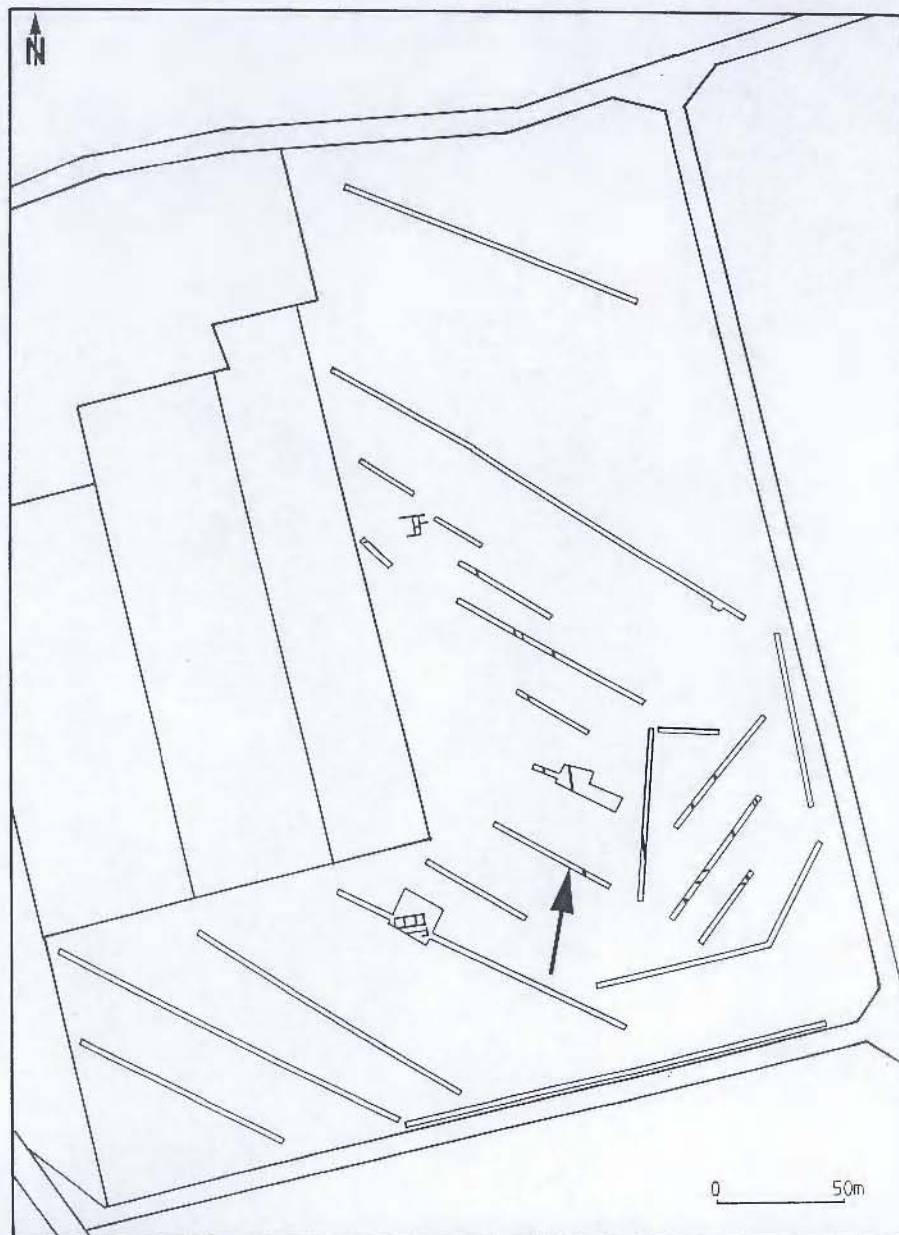


CI.13. Radier de fondation  
constitué de petites  
plaquettes de schiste.



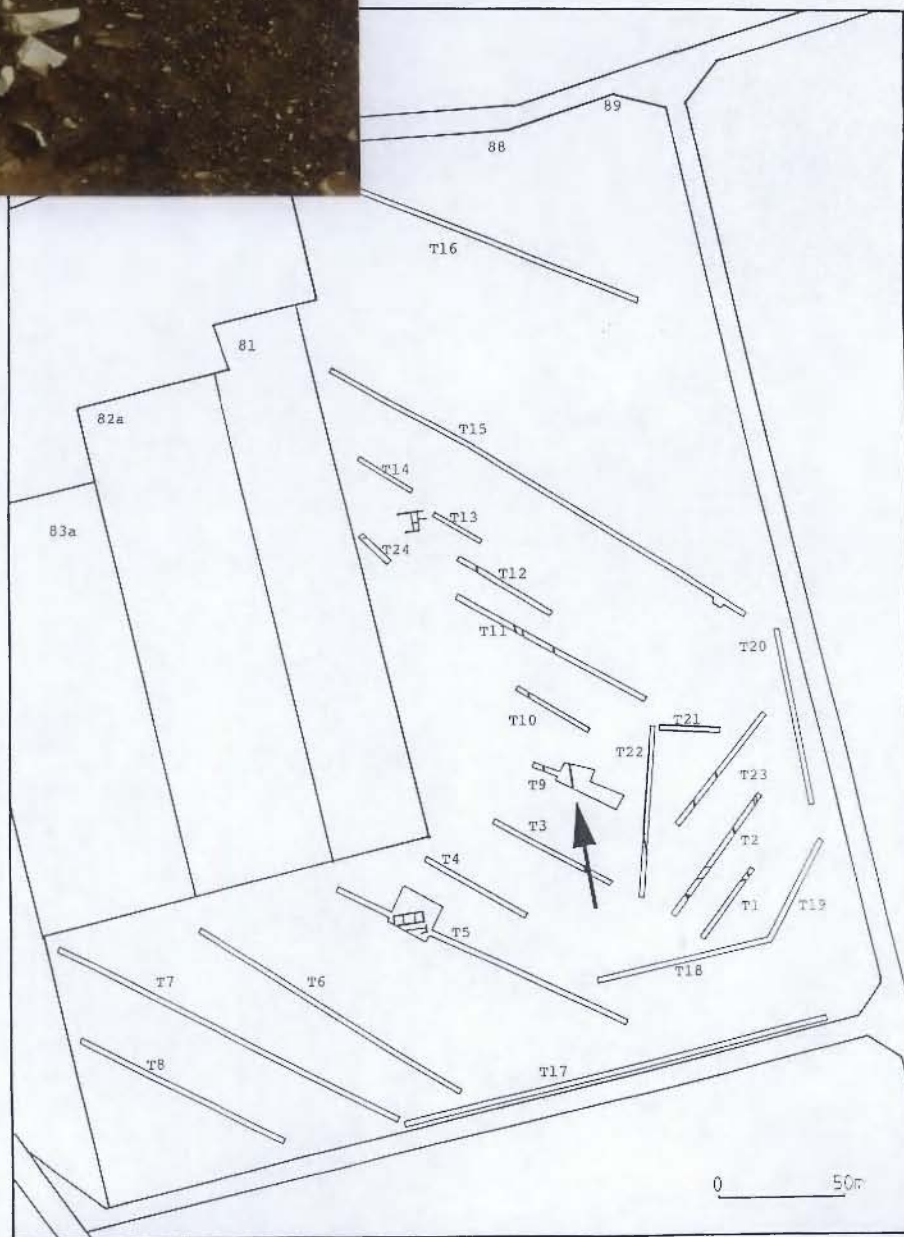


Cl.14. Lambeau de sol en  
cailloutis de schiste.





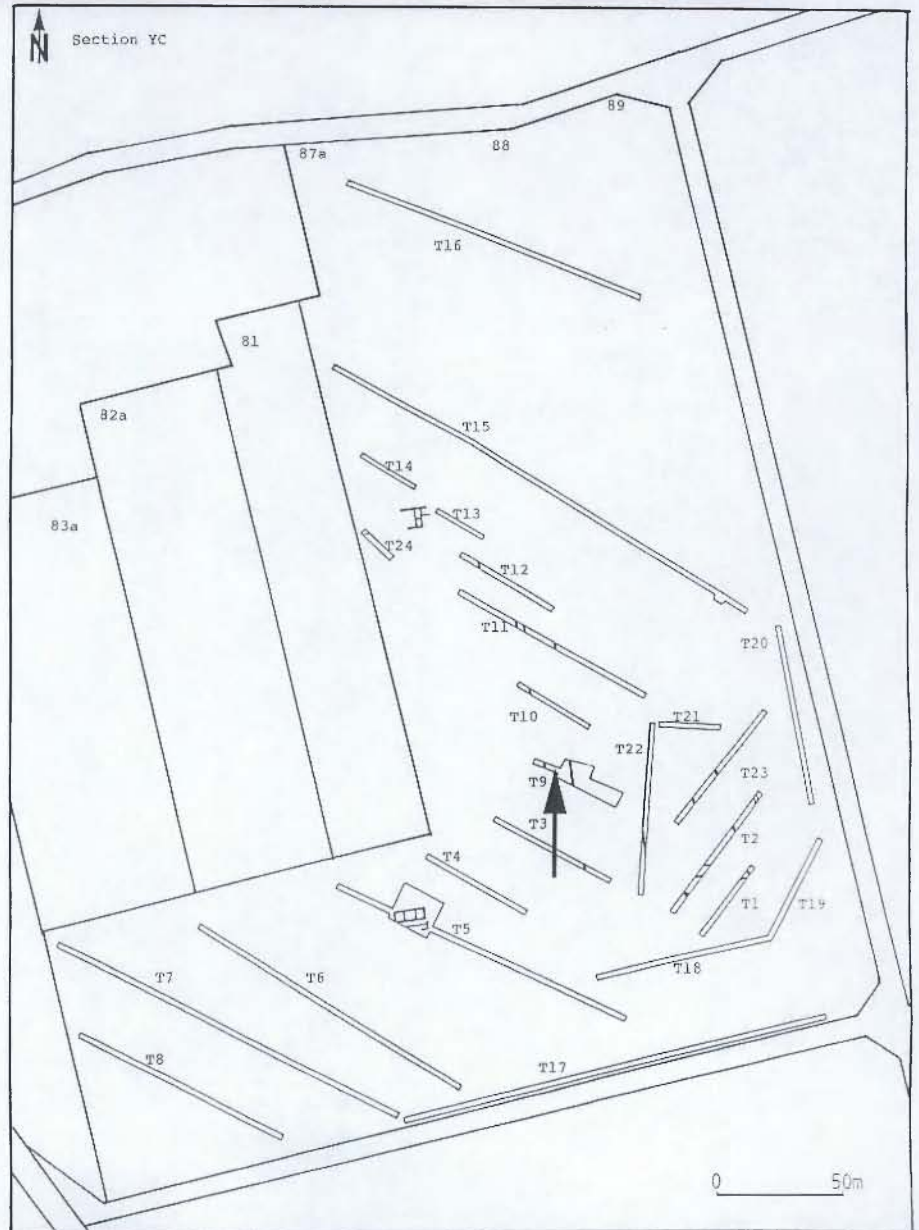
**Cl.15.** Il apparaît clairement que ce mur délimite deux espaces à vocation totalement différente. D'autre part le sol situé à gauche de la maçonnerie devait se situer légèrement plus haut que celui que l'on retrouve de l'autre côté. Il pourrait donc s'agir d'un intérieur.





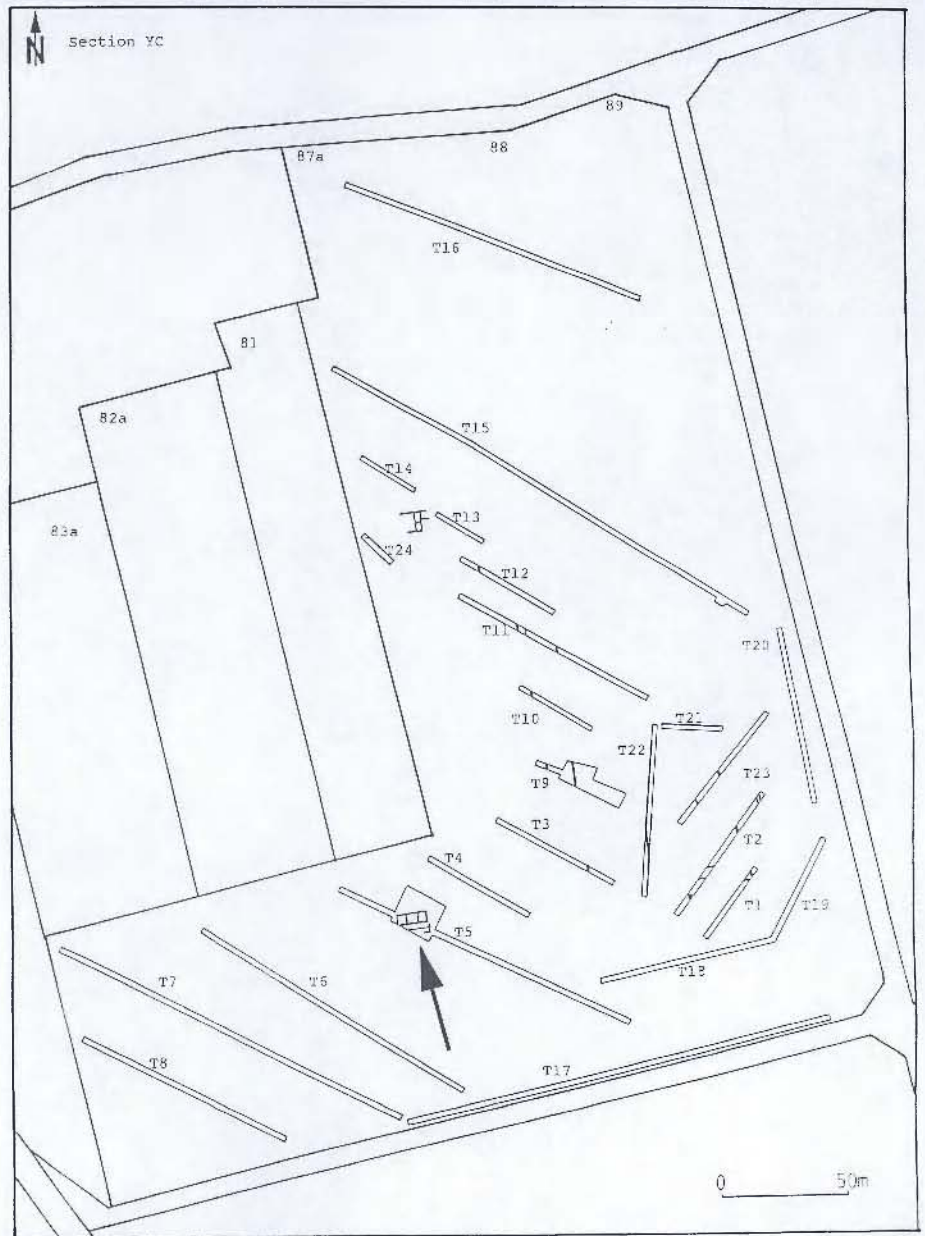
**Cl.16.**

La surface du foyer a disparu en raison de l'écrêtement, néanmoins l'impact de la chaleur a marqué le paléosol en profondeur.





**Cl.17.** Vue d'ensemble du bâtiment.  
 On remarque dans l'angle situé en bas à droite, de nombreux fragments de tuiles peut-être liés à la destruction de la construction.





**Cl. 18.** On remarque dans les maçonneries, l'utilisation de moellons de schiste gréseux mais aussi de plaques et dalles de schiste. Ces dernières se distinguent surtout au niveau de la maçonnerie située en arrière de la mire.

On notera à droite le seul tronçon « d' élévation » conservé pour ce bâtiment.

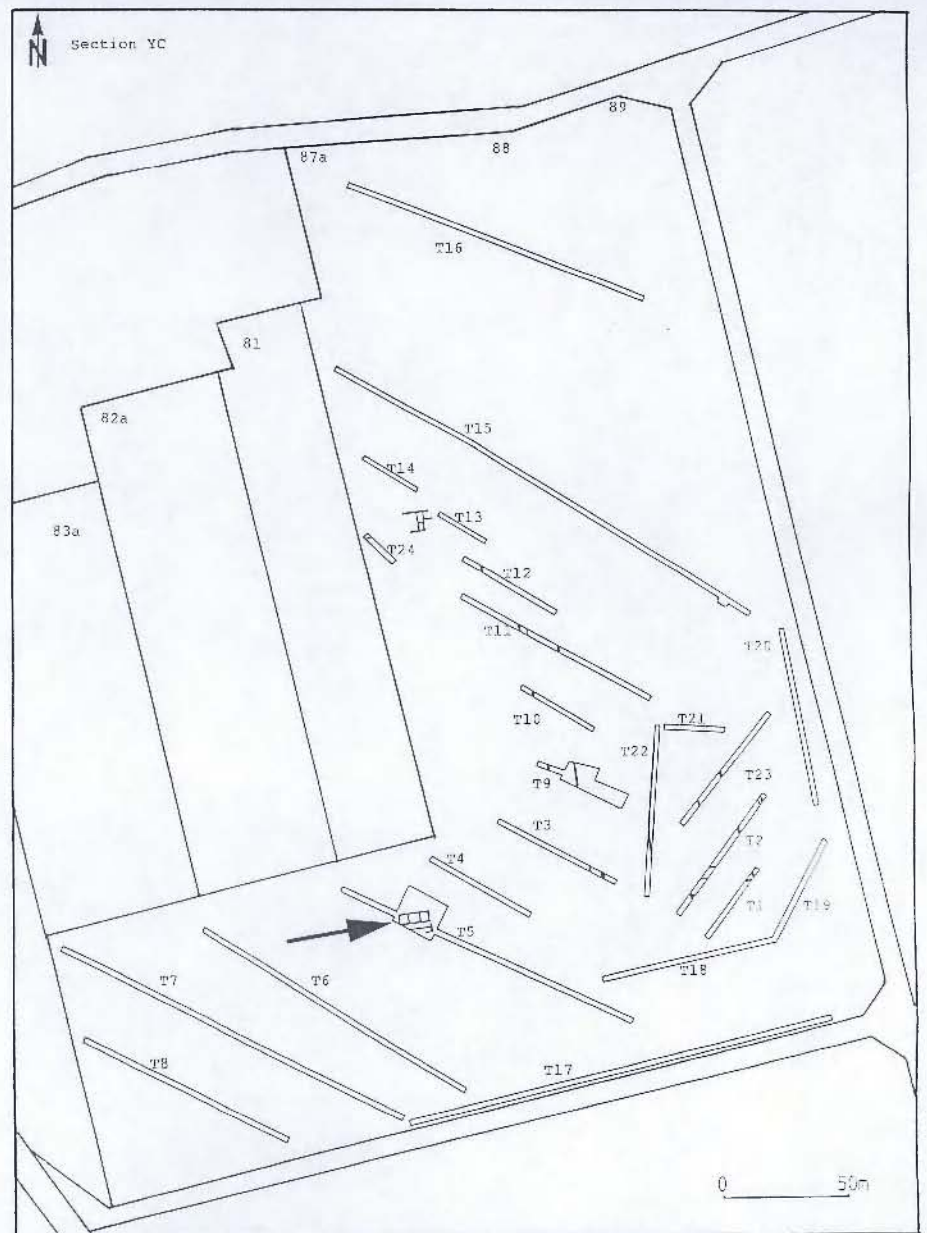
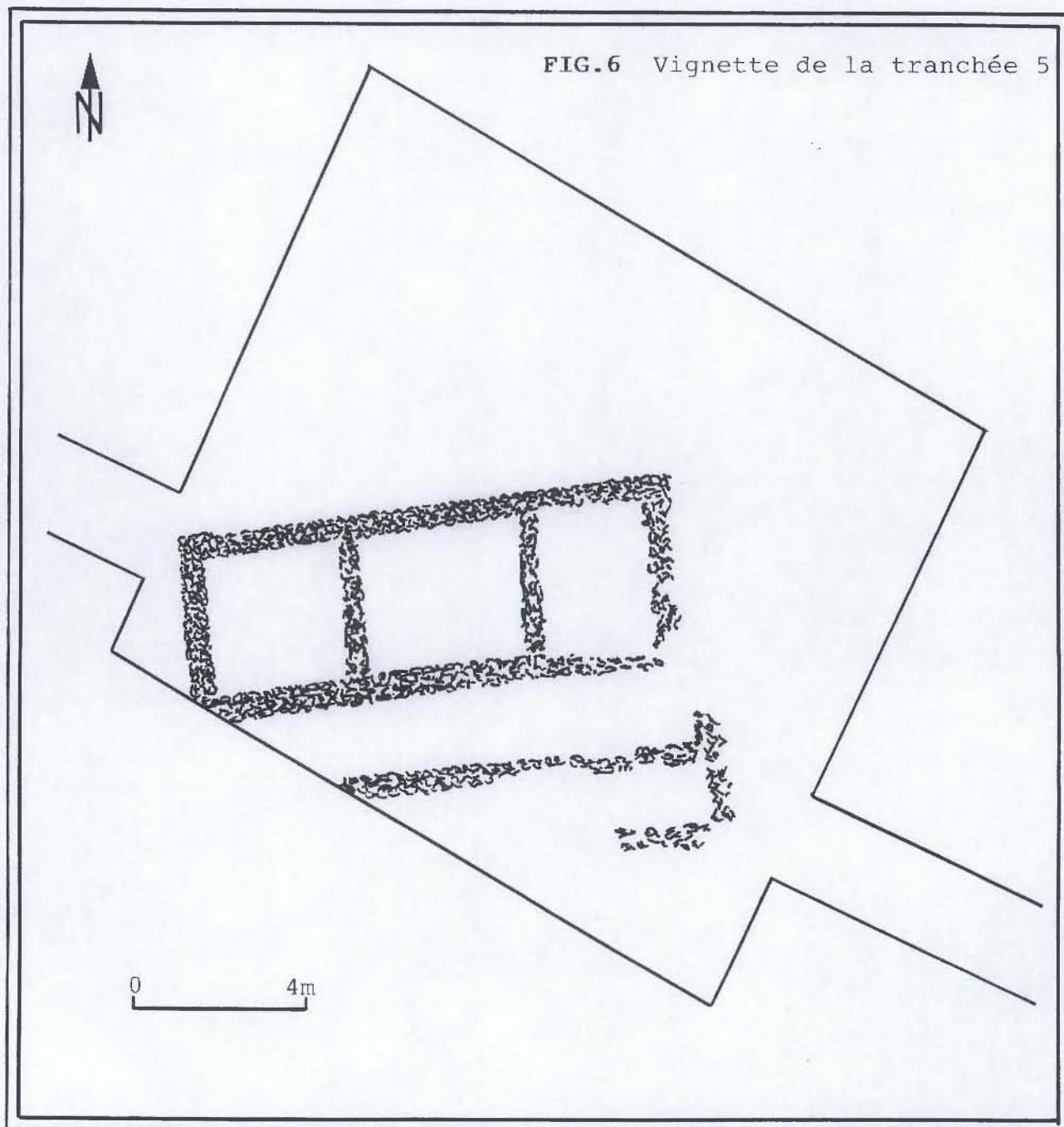


FIG.6 Vignette de la tranchée 5





prolongements n'ont malheureusement pas été retrouvés dans la tranchée 5; témoignage supplémentaire de l'arasement général mais irrégulier déjà observé sur le site.

Seule, une trace de structure fossoyée a été identifiée sur le site. Il s'agit d'un fossé large de 0,80m en moyenne, profond de 0,60m. et creusé dans le schiste à l'extrémité nord-ouest de la tranchée 2 cl.19. Il a un profil en U à fond plat. Son comblement est homogène de bas en haut. Il est extrêmement compact et est constitué de terre à dominante végétale mêlée d'altérites. Aucune trace de niveau lié à son fonctionnement n'est perceptible et aucun mobilier archéologique n'a été retrouvé dans son remplissage. son tracé n'a été retrouvé dans aucune des tranchées réalisées dans ce secteur.

A l'issue de cette seconde campagne de sondages, le très mauvais état de conservation du site sur l'ensemble des terrains remaniés par le remembrement puis, par les labours en profondeur, ne fait plus aucun doute.

Si, ponctuellement, quelques lambeaux de sols semblent avoir échappé à l'arasement général, il n'en va pas de même en ce qui concerne les niveaux d'occupation qui permettraient d'en préciser la chronologie. L'absence flagrante de mobilier archéologique est de ce point de vue très significative.

Les engins de terrassement ont visiblement bouleversé en profondeur le sol et parfois même attaqué le sous sol, faisant disparaître le paléosol sur la majeure partie du site. Par voie de conséquence, il ne reste aucune trace de structures légères, fosses et fossés peu profonds, qui accompagnent habituellement ce type d'installations et qui fournissent généralement la majeure partie du mobilier archéologique.

A l'exception des « Bosses » proprement dites, il ne reste plus de vestiges en élévation sur ce site, les tronçons de maçonneries, où l'on peut encore observer quelques restes de la première assise de moellons, ne sont qu'anecdotiques.

On remarquera toutefois, l'importance que devait avoir ce site; en effet les vestiges s'étendaient sur un minimum de 30 000 m<sup>2</sup>. Si rien ne permet d'affirmer qu'ils sont contemporains les uns des autres, il est cependant très probable que la majeure partie d'entre eux ont coexisté à un moment donné.

Au regard des extrapolations présentées sur la figure 7, on devine l'existence de trois grands ensembles construits, dont un semble se démarquer des deux autres en raison de l'orientation différente des maçonneries, ainsi qu'une organisation non orthogonale. En ce qui concerne la mise en oeuvre des matériaux utilisés pour la réalisation des radiers, aucune différence ne permet de les distinguer.

Comme il l'a été énoncé précédemment, il est fort possible que l'apparente concentration de l'occupation sur cette zone ne soit pas le véritable reflet de l'étendue du site, mais ne soit due qu'au simple fait du hasard de terrassements plus ou moins destructeurs.

En effet le rocher étant très proche de la surface du sol, les constructions ne nécessitaient pas de fondations profondes comme on en trouve par exemple fréquemment, dans le bassin de Rennes. Par conséquent, les moindres bouleversements en profondeur ont fait disparaître les traces des maçonneries.

On notera d'autre part, la mention inédite d'une voûte maçonnée située en bordure de la route de Pipriac qui borde le site à l'ouest<sup>7</sup>. Cette voûte s'étant jadis effondrée sous le passage d'un charroi, pourrait être l'indice d'une extension du site dans cette direction alors que les sondages d'aujourd'hui se sont révélés négatifs.

---

<sup>7</sup> Témoignage oral d'un habitant du hameau de Balac.



Cl. 19. Fosse ou fossé à fond plat creusé dans le rocher.

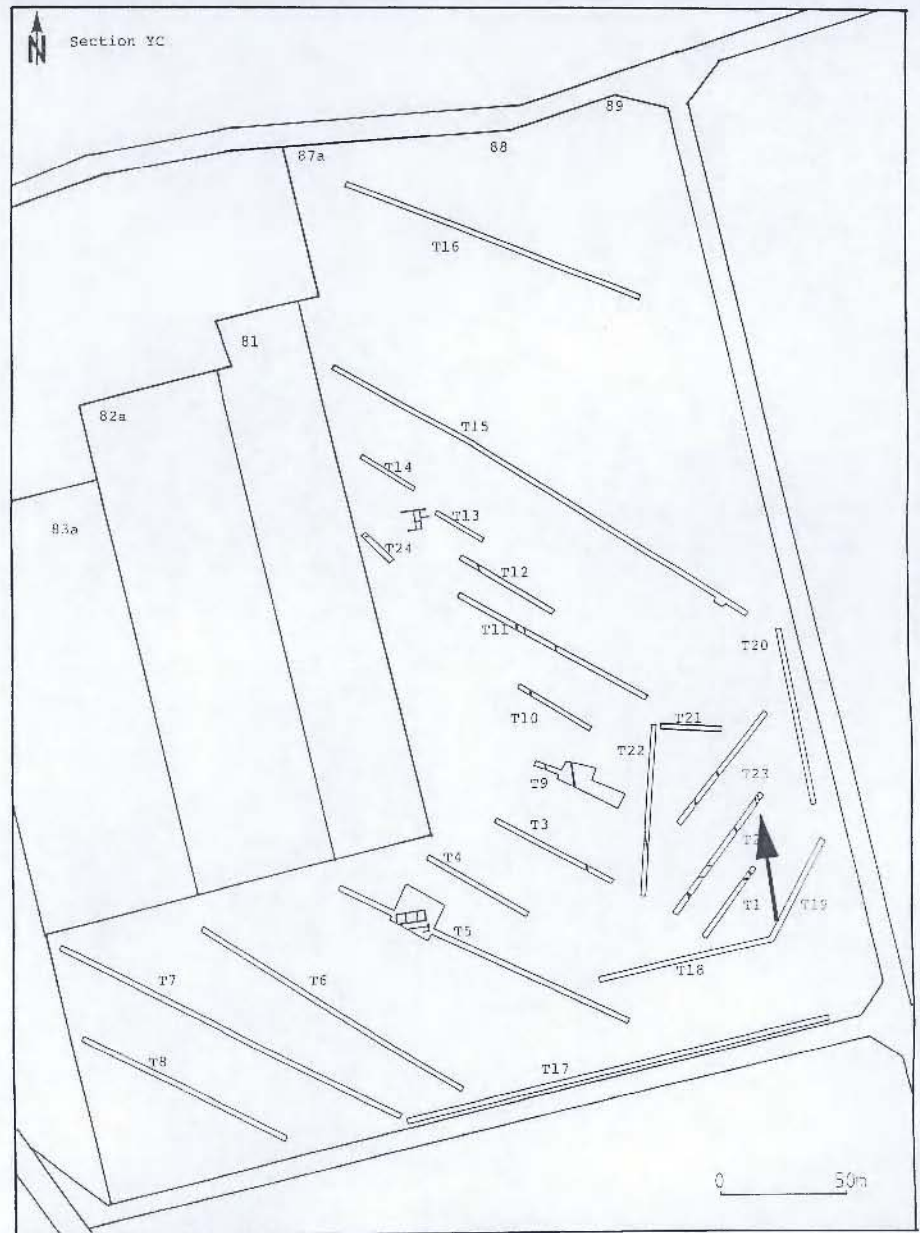
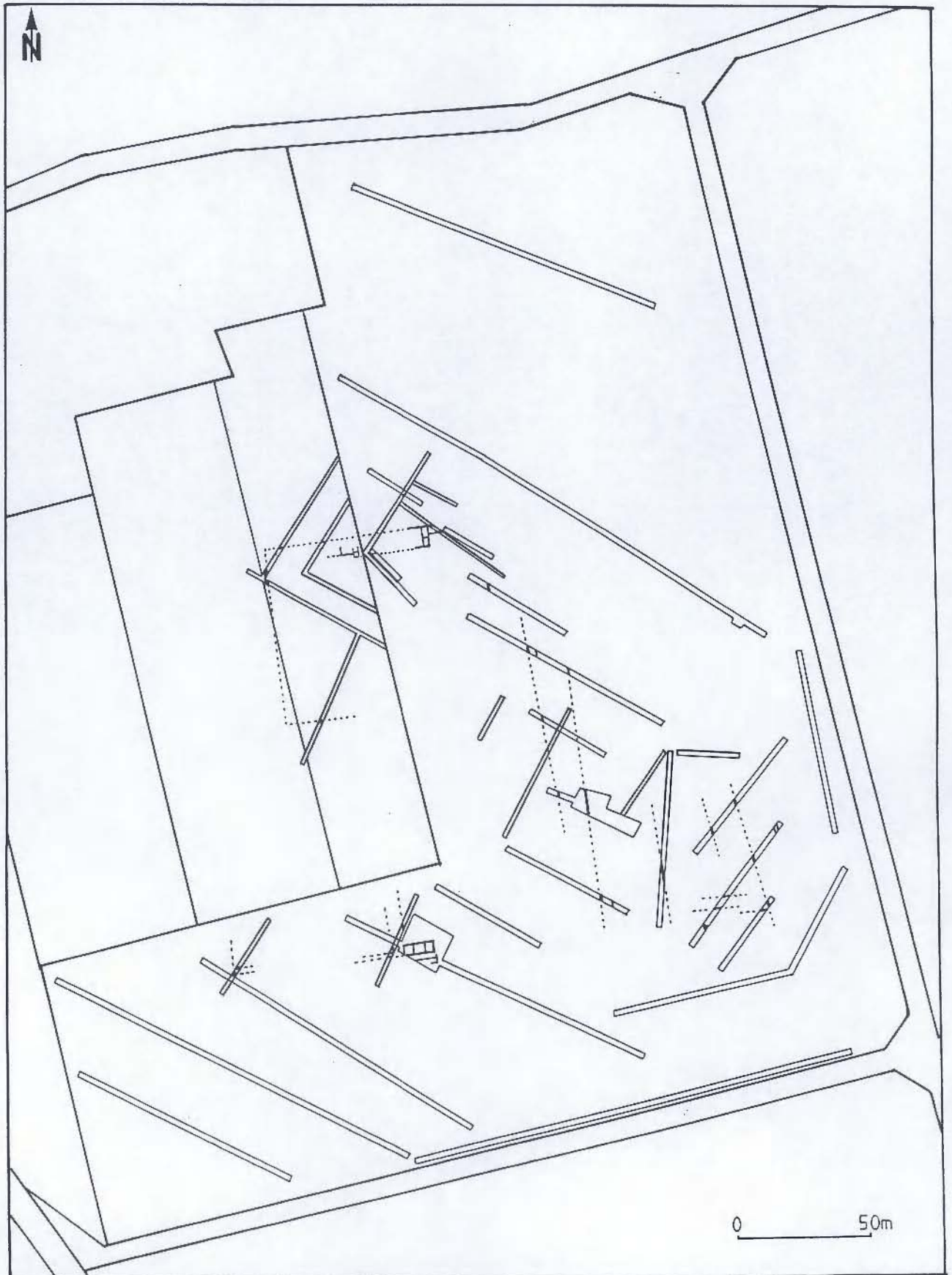


FIG.7: Extrapolation concernant l'organisation générale des vestiges à partir des résultats fournis par les sondages 1996 et 1997.



# BIBLIOGRAPHIE

## **Guillot de Corson 1878.**

p. 11, 12. « Dernièrement nous avons visité avec un grand intérêt le village de Ballac, en Langon. Là, dans un champ nommé *les bosses-du-Châtel*, se trouvent non seulement une énorme quantité de briques et de fragments de ciment gallo-romains, mais, ce qui est plus curieux, les substructions d'une maison romaine; la muraille; s'élève encore par endroits à 50 centimètres au dessus du sol, et l'on y distingue bien l'appareil antique; malheureusement, des broussailles très épaisses recouvrent ces ruines, qu'il serait bien intéressant de fouiller quelque jour. »

p. XIV. « M. l'abbé Guillotin de Corson signale ensuite des traces de constructions gallo-romaines observées par lui au village de *Balac*, à une demi-lieue de Langon. Sur un monticule encombré de broussailles, il a trouvé des briques romaines, des morceaux d'un ciment identique à celui de la chapelle de Langon, et enfin un mur gallo-romain s'élevant à 50 centimètres au-dessus du sol, du même appareil que la chapelle. Cet endroit se nomme *la Bosse du Châtel*; il y en a trois de ce nom aux environs de Redon.

La Société, en remerciant M. l'abbé Guillotin de Corson de cette communication, l'engage à continuer ses recherches. Des fouilles pourraient être pratiquées sous la direction de M. le recteur de Langon. »

Guillot de Corson (Abbé).- « Statistiques historiques et monumentales du canton de Redon ». in *Bulletins et mémoires de la société archéologique d'Ille-et-Vilaine* T. 12.- Rennes, imp. Ch. Chatel et Cie.

## **Banéat 1928.**

« Dans le champ des bosses du châtel on trouve de nombreuses briques et des substructions de 0,50m de hauteur d'une ancienne maison gallo-romaine. Le suffixe en ac indique une origine romaine ».

Banéat (P.) - *Le Département d'Ille-et-Vilaine: histoire, archéologie, monuments*, t.2 (F à O). Rennes, Paris: Librairie moderne J.Larcher, 1928, p. 258-269.

## **Cariou 1955.**

« Enfin dans un champ du village de Ballac, il existe bien les substructions d'une villa gallo-romaine. Dans le fouillis de ronces et d'arbres qui envahissent le lieu, il est difficile de creuser à la pioche et on remue des débris de tuiles, de dalles, de briques et de ciment très dur aggloméré avec des morceaux d'argile rouge et de mâchefer. Les habitants de ballac appellent cet emplacement: le Château des Bosses. »...

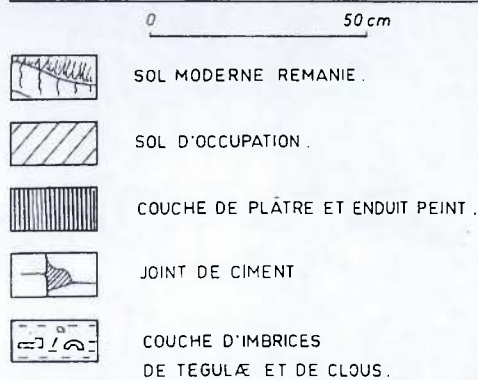
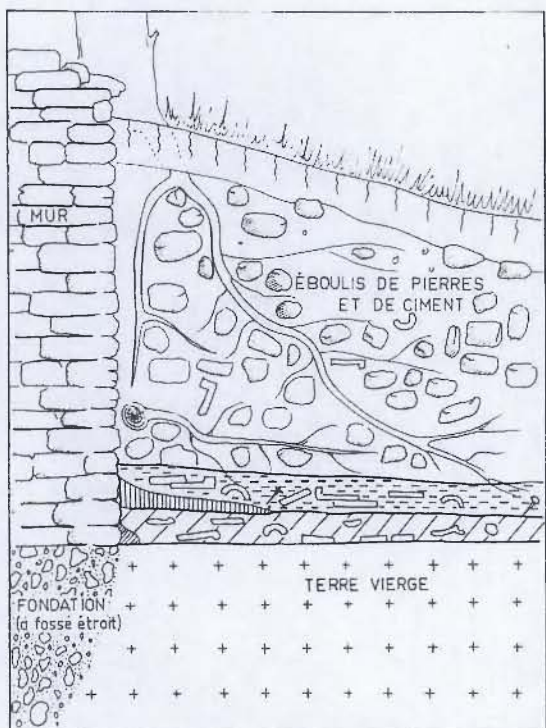
« En tout cas les débris de murs des ruines de Ballac semblent bien de construction romaine comme la chapelle Ste Agathe. »

Cariou (Y.) - *Recherches historiques sur le vieux Langon (Ille et Vilaine)*. Langon, 1955. (feuillet dactylographiés). (p. 30-31).

Langon. — a) A 9 km au n.-e. du site précédent, au Balac, MM. Merlet et Garbarini ont entrepris un sondage exploratoire à l'emplacement de deux mamelons de déblais d'où émergeaient des sections de murs de facture gallo-romaine. Situées dans les parcelles YC 87 et 81, dans une prairie en déclivité légère vers le s., ces buttes, appelées par les cultivateurs « le château des Bosses » ou « les Bosses du châtel », ont déjà livré par le passé d'importants fragments de briques et de ciment<sup>3</sup>. La voie romaine Nantes-Corseul passe à proximité.

Le sondage a permis de découvrir l'amorce d'un plan qu'il est difficile de reconnaître (fig. 2) : des murs de 70 cm de hauteur, en moellons de grès local soigneusement rejointoyés au fer, délimitent des salles au sol cimenté, où un effet décoratif a été obtenu en noyant dans le béton des fragments de

3 GUILLOTIN DE CORSON, *Statistiques du canton de Redon*, dans *Bull. de la Soc. arch. d'Ille-et-Vilaine*, 1878, t. XII, p. 6.

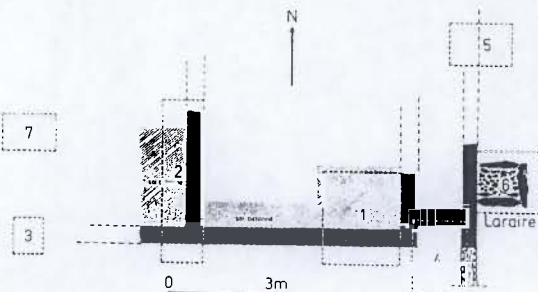


3 Langon. Coupe stratigraphique au nord du laraire.

*legulae* et d'un laitier noir. La couche d'occupation, épaisse de 4 cm, renferme de nombreux tessons de poteries communes et de sigillée de la fin du II<sup>e</sup> s. L'élément le plus intéressant du sondage se trouvait à l'extérieur, contre le mur e. Au cours de la fouille, de nombreux fragments de statuettes de terre blanche, de calcaire coquillier sculpté et d'enduits peints, concentrés dans un faible espace, parmi les déblais, laissaient espérer la proximité d'un petit édifice cultuel. A la fin des travaux, un soubassement d'1 m de côté, fait de grandes dalles de schiste enserrant un blocage de ciment et cailloux, fut découvert appuyé contre la base du mur, confirmant l'existence d'un laraire (fig. 3). Les éléments recueillis permettent de reconstituer sinon le laraire lui-même, du moins la liste des *ex-voto* qui y figuraient : la niche était recouverte d'un enduit peint où dominaient les couleurs vert-pâle, jaune terre-de-Sienne, rouge, limitées par des bandes noires. A l'intérieur, il y avait au moins une assez grande statue de Cérès en calcaire coquillier de Langon : des morceaux de draperie, une épaule, une main posée sur une corne d'abondance lui sont attribuables. Par ailleurs, une série de statuettes en terre blanche de l'Allier comprenait : au moins quatre Vénus anadyomènes, trois déesses-mères, Mercure, Cérès, un cheval (Epona?), quelques éléments non identifiés et une Vénus sous édicule (fig. 4)<sup>4</sup>.

Une monnaie de Postumus (Elmer, n° 130, Cologne, fin 260), trouvée dans la couche d'enduit peint, peut servir à dater la destruction du laraire des deux décennies postérieures. Deux monnaies constantiniennes, l'une à légende URBS ROMA, de l'atelier de Lyon — 336 —, l'autre de Constans (Dt : D N CONSTANS PF AUG, buste diadémé à droite; Rv : CONCORDIA AUGG DDNN, deux Victoires tenant des couronnes), et quelques fragments de céramique sigillée d'Argonne, prouvent une nouvelle fréquentation du site au IV<sup>e</sup> s., mais la couche d'occupation de cette époque n'a pu être isolée.

4 Ce laraire est à rapprocher de celui de Rezé, cf. F. PARENTEAU, *Le fondeur gallo-romain de Rezé*, dans *Bull. de la Soc. arch. de Nantes*, t. VIII, 1865, p. 30-33.



2 Langon. Bâtiment romain du Balac.

A Balac (fig. 384), au lieu-dit les *Bosses-du-Châtel*, des substructions antiques avaient été observées au XIXe siècle ; deux buttes artificielles recouvraient les ruines comprises dans un espace de 44 m sur 12 m. Un mur en petit appareil, haut de 1,25 m, se voyait sur une longueur de 6 m, le sol étant jonché de *tegu-læ*, de scories et de céramique commune. En 1971, Mrs Merlet et Garbarini ont pratiqué un sondage sur le site : des amorces de murs limitaient des sols de béton où un « effet décoratif » était obtenu par l'inclusion de fragments de tuiles et de scories. Accolé à l'extérieur du bâtiment, sur sa face est, un soubassement de dalles de schistes, enserrant un blocage de pierres et mortier d'un mètre de côté, a été interprété comme le laraire de la *villa* : les éléments recueillis dans les déblais permettent de restituer le décor de la niche et les *ex-voto* qui y étaient déposés : la niche était enduite d'un décor peint, limité par des bandes de couleur noire où dominaient le vert pâle, le rouge et la terre de Sienne. Le mobilier culturel se composait d'une statuette de *Cérès* en calcaire coquillier (morceaux de draperie, épaule, main posée sur une corne d'abondance) et d'une série de figurines en terre blanche : quatre *Vénus anadyomènes*, trois déesses-mères, une *Cérès*, un *Mercur*e et un cheval. Un bronze de *Postume*, frappé à Cologne en 260, voisinait dans la couche avec des céramiques communes et sigillées des IIe et IVe siècles. La couche d'occupation n'a pas été distinguée du remblai de démolition : G. de Corson, *ibid.*, p. 12 ; - J. Bousquet, Informations archéologiques de la circonscription de Rennes, dans *Gallia*, 23, 2, 1965, p. 331 ; - R. Sanquer, Informations archéologiques de la circonscription de Bretagne, dans *Gallia*, 31, 1973, p. 353-355.

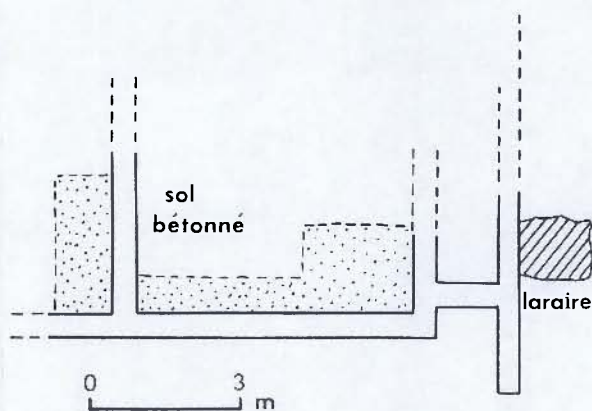


Fig. 384 - Balac.

## Annexe numismatique.

Provenance: LANGON LE BALAC 1997/57 35 14501 AH.

Sondage: T5

Couche/U.S.: Décapage

N°inv.:

Droit: Lecture: ] SPFAVG

Figuration: tête / buste diadème >

Revers: Lecture: SECV [ ]

Figuration: Victoire marchant <

Poids:

Orientation du revers:

Identification: Atelier: ARLES

Datation: 375 - 378 ?

Valeur: Aes 3

Emission pour Valens.

Droit:

Revers:

Référence: -